



# La Presse

cyberpresse.ca

**L'attrait du luxe: plaisir ou péché?**

Cahier Actuel, page B1

**Safin devient le favori**

Cahier Sports, pages 8 et 9



MONTRÉAL | MERCREDI 31 JUILLET 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118<sup>e</sup> ANNÉE > NO 276 > 68 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

## MAMAN KARINE REMPORTE TROIS MÉDAILLES D'ARGENT



Mère d'un petit garçon et employée chez Desjardins, la Sherbrookoise Karine Turcotte a remporté trois médailles d'argent hier aux Jeux du Commonwealth à Manchester en Angleterre. Passée de la danse à l'haltérophilie pour compléter l'équipe de sa soeur Maryse, Karine Turcotte a égalé toutes ses meilleures marques personnelles. Aujourd'hui, au tour de Maryse, championne mondiale universitaire et championne des Jeux panaméricains. Sur une note moins joyeuse, la nageuse Nadine Rolland s'est classée au neuvième rang dans la demi-finale du 50 m papillon, ce qui lui vaut une élimination et ainsi que la perte de son financement de Natation-Canada. Jean-François Bégin l'a rencontrée. À lire dans le cahier Sports.

## ADOPTION INTERNATIONALE

# Des dizaines d'enfants abandonnés chaque année

SOPHIE ALLARD

Chaque année, entre 2 et 5 % du millier d'enfants adoptés à l'étranger sont abandonnés par leurs nouveaux parents québécois. Des couples, mal préparés et désillusionnés, délaissent des enfants souffrant de graves problèmes de santé, de troubles comportementaux importants ou, plus rarement, qui ne correspondent pas à leurs attentes.

« Les parents adoptifs se bercent d'illusions et croient qu'on leur remettra l'enfant parfait dont ils ont tant rêvé », affirme Johanne Lemieux, travailleuse sociale spécialisée en adoption internationale sur le point de publier un livre sur le sujet. « Si un pépin survient, ils croient alors que l'amour peut tout arranger. C'est un mythe terrible! »

Selon un professionnel de la santé très au fait de la situation qui désire garder l'anonymat, les raisons d'abandon sont multiples: une paralysie cérébrale, des cas de sida ou des retards intellectuels insoupçonnés, d'importantes difficultés d'attachement ou des troubles de conduite tels qu'ils peuvent mettre en danger l'enfant et sa famille d'adoption.

Les enfants abandonnés ne souffrent cependant pas tous de graves problèmes. « Dans de rares cas, il suffit qu'un enfant, même s'il est en excellente santé, ne corresponde pas aux attentes des parents pour que tout bascule », dit Odette Ouellet, responsable de la Direction de la protection de la jeunesse à l'Association des centres jeunesse du Québec, qui cite à titre d'exemple le cas d'enfants dont les résultats scolaires seraient jugés insuffisants.

Des chiffres officiels sur le nombre d'abandons? Dans les organismes provinciaux, qu'il s'agisse du Secrétariat à l'adoption internationale du Québec ou de l'Association des centres jeunesse du Québec, on dit ne pas comptabiliser ce « genre de statistiques ».

Selon Johanne Lemieux, il y en aurait cependant une dizaine par an dans la région de Québec seulement. En Montérégie, on signale en moyenne un ou deux cas par année. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, on a enregistré quatre abandons en cinq ans. À Laval, c'est deux enfants en 10 ans.

## Chrétien voit ses appuis fondre

Des chancelleries se préparent à son départ en décembre

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Des diplomates étrangers en poste à Ottawa ont affirmé à *La Presse*, sous le couvert de l'anonymat, que des stratèges libéraux proches du premier ministre les avaient avertis de préparer leurs chancelleries à la possibilité d'un départ à la retraite de Jean Chrétien dès décembre prochain.

Selon ces sources diplomatiques, si le risque pour M. Chrétien de mal paraître au moment du vote de confiance auquel il doit faire face au congrès libéral de février prochain vont en grandissant, certains stratèges libéraux préféreraient qu'il tire sa révérence avant la fin de l'année plutôt que de subir une humiliation face aux partisans de son éternel rival, Paul Martin.

Ces propos ne sont pas en contradiction avec ceux de Gordon Ashworth, un des principaux organisateurs de M. Chrétien, qui a récemment déclaré dans une entrevue qu'au moment où au moins une vingtaine de députés libéraux s'affichent ouvertement pour le départ du premier ministre et en faveur de Paul Martin, il n'était pas inutile de recueillir toutes les informations nécessaires qui permettraient au chef de gouvernement de décider en connaissance de cause de son avenir.

Voir CHRÉTIEN en A2

## Déséquilibre fiscal: Ottawa contre-attaque

PASCALLE BRETON

HALIFAX — Le gouvernement fédéral n'a pas attendu l'ouverture de la 43<sup>e</sup> Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux pour couper l'herbe sous le pied des provinces face à toute nouvelle demande financière en matière de santé.

À un peu plus de 24 heures du début de la conférence pancanadienne, Ottawa a fait parvenir à tous les journalistes qui couvrent la conférence deux documents totalisant une quinzaine de pages concernant l'équilibre fiscal au Canada et la contribution financière du fédéral en matière de santé.

Ces deux sujets font partie des dossiers majeurs dont discuteront à compter d'aujourd'hui les premiers ministres des provinces réunis dans la capitale de la

Nouvelle-Écosse jusqu'à vendredi.

La mise à jour, datée du mois d'avril 2002 et diffusée par le ministère des Finances, rappelle principalement la position adoptée par Ottawa depuis la publication du rapport Séguin sur le déséquilibre fiscal au printemps dernier à Québec.

Mise sur pied à la demande du premier ministre Bernard Landry, la commission présidée par l'ancien ministre libéral Yves Séguin était parvenue à la conclusion que les provinces — principalement le Québec — verront leur déficit augmenter au cours des deux prochaines décennies tandis que le gouvernement fédéral va plutôt renflouer ses coffres.

Voir OTTAWA en A2

## Les scandales d'affaires mobilisent les syndicats aux États-Unis

À la Maison-Blanche, le président George W. Bush a signé hier l'ambitieuse loi de réforme des normes de gestion d'entreprises, affirmant encore une fois aux Américains que les patrons fraudeurs seront démasqués et poursuivis.

Mais pendant ce temps, à New York, John Sweeney, président de l'AFL-CIO, la plus grosse organisation syndicale aux États-Unis, se trouvait au premier rang d'une manifestation dans le quartier financier de Wall Street pour réclamer des mesures et des sanctions encore plus sévères contre les patrons magouilleurs.

Aujourd'hui, le président de l'AFL-CIO sera à la tête d'une autre manifestation de travailleurs et de récents licenciés, cette fois dans le quartier financier de Boston, devant le siège social de Fidelity, la plus grosse firme de gestion de fonds d'investissement du monde.



MARTIN VALLIÈRES  
LA PRESSE À WASHINGTON

Cette action vise à dénoncer le refus de Fidelity de divulguer publiquement ses votes aux assemblées d'actionnaires des entreprises où elle investit les capitaux de ses millions de clients.

Élan de civisme économique de la part des gros syndicats ou opportunisme après de nombreuses années de défaveur populaire?

Avec les scandales financiers et la crise de confiance envers « Corporate America », les syndicalistes estiment le moment favorable pour susciter un élan de militantisme parmi les travailleurs.

« Jusqu'à récemment, les gens les plus admirés dans notre pays étaient les présidents de compagnies. Maintenant, ils sont vus comme des tricheurs. Toute la perception envers le milieu d'affaires a changé », croit Bruce Raynor, président du syndicat national du vêtement UNITE, selon des propos cités par le *Los Angeles Times*.

« Le syndicalisme est la seule force de la société américaine qui ait l'indépendance et les moyens de contrôler le pouvoir de l'Amérique d'affaires. Nous devons tenter de profiter de l'occasion. »

Le président de l'AFL-CIO, John Sweeney, estime que la succession de scandales d'affaires pourrait signifier pour le syndicalisme un tournant historique comparable à celui des abus du début de la révolution industrielle.

Voir SCANDALES en A2

### MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Cinq cents soldats canadiens sont rentrés, hier, au pays, après une mission de six mois en Afghanistan. Ils ont survécu aux Américains.

### AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles - télévision	C1-C4	La Presse Affaires	D1-D12
Bandes dessinées	E2	Loteries	A2, A8
Bridge	C8	Monde	A9-A11
Carrières	D4	Mots croisés	E2, S10
Décès	D13	Mot mystère	E2
Éditorial	A12	Petites annonces	C5
Étes-vous observateur?	C5	- immobilier	C5, C6
Feuilleton	E2	- marchandises	C6
Forum	A13	- emplois	C6, C7
Horoscope	D12	- automobile	C7, C8
		- affaires	D2
		Vacances-voyage	B6

### MÉTÉO Voir S16

Ensoleillé et chaud  
Maximum 31 > minimum 19



6 21924 98765 1



Le Vieux-Québec à pied!

Stationnement gratuit 1.877.999.9620 www.vieuxquebec.com



1220, Place George-V Ouest



661, Grande Allée Est



16, rue de la Porte

## 1 &gt; DEMAIN DANS LA PRESSE



## Les 30 ans de Jim

Jim Corcoran fêtera 30 ans de chansons sur scène, demain, au Spectrum, dans le cadre des FrancoFolies de Montréal. Notre journaliste Alexandre Vigneault a rencontré le barde francophile à l'humour aiguisé.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

## 2 &gt; AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Dernier jour pour Charles Côté au bord de la

Rupert  
[cyberpresse.ca/ruPERT](http://cyberpresse.ca/ruPERT)

> Les FrancoFolies dans la rue  
[cyberpresse.ca/francofolies](http://cyberpresse.ca/francofolies)

> Le parcours du Canada aux Jeux du Commonwealth  
[cyberpresse.ca/commonwealth](http://cyberpresse.ca/commonwealth)

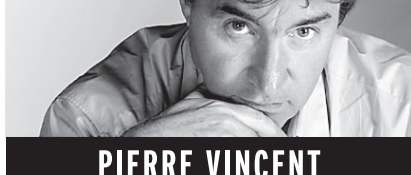
## 3 &gt; À VENIR CETTE SEMAINE



MATHIAS BRUNET

## &gt; Tennis

Les Internationaux de tennis masculins se poursuivent à Toronto. *La Presse* est sur place.



PIERRE VINCENT

## &gt; Tourisme

750 000 personnes visitent chaque année les 22 parcs nationaux du Québec. Cahier Vacances/voyage, samedi.



MARIE-CHRISTINE BLAIS

## &gt; Spectacles

Une entrevue avec le Français Yann Tiersen, à lire samedi dans le cahier Arts & Spectacles.

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
<b>RÉDACTION</b>		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum		(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca
<b>CYBERPRESSE</b>	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
<b>ABONNEMENT</b>	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
<b>PETITES ANNONCES</b>	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
<b>PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO</b>	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
<b>PUBLICITÉ</b>				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

## LOTERIES

## LA QUOTIDIENNE

> À trois chiffres: 8-4-7

> À quatre chiffres: 5-3-4-3

## SUITES DE LA UNE

## | ENFANTS |

Suite de la page A1

À Montréal, dans les Laurentides et pour de nombreuses autres régions, il a été impossible d'obtenir quelque statistique que ce soit.

Les plus jeunes de ces orphelins et les moins affectés seront admis dans les centres jeunesse où ils attendront en croisant les doigts une nouvelle famille adoptive. Pour d'autres, la seule issue possible restera le foyer d'accueil ou la pédopsychiatrie.

Selon Johanne Lemieux, les cas d'abandon signalés à la Protection de la jeunesse ne seraient que la pointe de l'iceberg. « Plusieurs enfants sont plutôt envoyés au pensionnat, confiés à des proches ou à une nounou parce que leurs nouveaux parents ne les acceptent pas. Ce type d'abandon est vécu dans l'ombre, mais est tout aussi important. »

Que l'abandon survienne alors que l'enfant est encore un bébé ou beaucoup plus

tard, le geste est toujours lourd de conséquences, selon Johanne Lemieux. « Être abandonné une seconde fois crée une souffrance terrible. Ces enfants ont des séquelles d'un premier abandon et perdent totalement confiance en les autres. Plusieurs peuvent devenir non fonctionnels et être à la charge de la société durant leur vie entière. »

Toutes les personnes interviewées dénoncent le manque flagrant de sensibilisation et de formation auprès des parents adoptants et la quasi-absence de services de post-adoption. « Les parents ne réalisent pas que les enfants adoptés à l'étranger peuvent présenter un parcours particulier dont il faut tenir compte: manque de soins appropriés, médication douteuse, consommation de drogue ou d'alcool de la mère durant la grossesse ou manque d'affection, énumère M<sup>me</sup> Lemieux.

Il existe pourtant des solutions afin de bien accueillir ces enfants et d'éviter les crises. »

Il n'est pas rare non plus que des parents ayant adopté un enfant asiatique ne sachent rien de l'hépatite B, si courante là-bas.

Pourquoi n'informe-t-on pas mieux les parents du fait que les enfants peuvent être malades? Par manque de volonté politique, croit Johanne Lemieux. Il est difficile pour le Québec, d'une part, de parler des piètres conditions de vie de petits orphelins sans avoir l'air de critiquer un pays étranger. D'autre part, les agences qui servent d'intermédiaire cherchent à faire adopter le plus grand nombre d'enfants possible.

Depuis 1990, ce sont des organismes à but non lucratif et agréés par le gouvernement (chapeautés par le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec) qui coordonnent

les services d'adoption internationale. Bien souvent, ils sont composés de bénévoles sans expertise aucune et pas toujours aptes à s'assurer du bon déroulement des opérations. « Le problème, c'est que ces organismes n'ont pas de mandat de formation auprès des parents, dit Odette Ouellet. Si certains efforts se font, ils sont loin d'être cohérents et systématiques. »

La Convention de La Haye entend adopter une mesure obligeant les parents adoptants à recevoir une formation en bonne et due forme avant d'accueillir un enfant né à l'étranger. Il peut cependant s'écouler bien des années avant que cette clause ne soit entérinée. En attendant, des associations invitent les parents adoptants à partager leurs expériences et de rares spécialistes offrent des services en pratique privée.

## | CHRÉTIEN |

Suite de la page A1

Pour l'instant, Jean Chrétien n'a pas renoncé à remporter les deux votes de confiance qui l'attendent, même si un nouveau sondage paru cette semaine concluait que les deux tiers des 103 associations de comté de l'Ontario souhaitaient son départ au profit de M. Martin.

Le premier ministre a néanmoins entrepris une tournée estivale dans l'ensemble du pays, notamment dans l'Ouest où il se trouve aujourd'hui, pour rallier le plus grand nombre de partisans de la base à sa cause, même si M. Martin et sa puissante organisation contrôlent à l'heure actuelle une partie importante des organisations électorales des 301 circonscriptions du pays. Le premier ministre songe également à recadrer le travail de son gouvernement avec un nouveau

discours du Trône qui pourrait être prononcé en octobre, lors de la visite de la reine Élisabeth II.

N'empêche que les appuis du premier ministre semblent fondre comme neige au soleil. Le sénateur John Bryden notamment, nommé au Sénat par M. Chrétien en 1994 et qui avait joué un rôle clé en 1990 pour assurer l'appui du Nouveau-Brunswick au chef libéral lors de la course à la direction, a surpris tout le monde il y a quelques jours lorsqu'il a demandé au premier ministre de céder la place. « Il est extrêmement important, avait-il déclaré, que les conseillers de M. Chrétien lui fassent une évaluation honnête et éclairée de ce qui risque de se produire lors de la révision de son leadership. » M. Bryden, qui réaffirmerait au même moment sa

foi en Jean Chrétien, avait expliqué que les électeurs du Nouveau-Brunswick ne partageaient plus son point de vue sur cette question.

En apprenant la nature des déclarations de son collègue, un autre sénateur fidèle à Jean Chrétien, qui n'a pas voulu être identifié, a déclaré à *La Presse* que cela était le signe que le premier ministre « était fini ».

Plus de 3000 délégués vont voter dans une révision obligatoire du leadership en février prochain au congrès libéral. Avant ce vote crucial, soit de décembre 2002 à janvier 2003, tous les membres du parti auront la chance de se prononcer individuellement sur l'avenir du premier ministre au cours d'un scrutin, celui-là direct.

La victoire est loin d'être acquise

pour celui qui a réussi l'exploit de se faire élire pour trois mandats consécutifs à la tête du pays depuis 1993. Ceux qui appuient Paul Martin comptent beaucoup sur leur puissante organisation et sur le désir de changement qu'ils croient constater au sein de la population pour indiquer la sortie au premier ministre. Et cela semble rendre nerveux même les plus fervents partisans de Jean Chrétien au sein du cabinet. Stephen Owen (Vancouver Quadra), secrétaire d'État responsable de la diversification de l'économie de l'Ouest et grand admirateur du premier ministre, a affirmé la semaine dernière qu'il n'était pas certain de pouvoir livrer les 500 votes d'appui de ses électeurs exigés par M. Chrétien de tous les membres du Conseil des ministres.

Pour l'instant, le dernier scénario arrêté par les stratèges du premier ministre semble en être un d'attentisme. Selon le *National Post*, on aurait conseillé à Jean Chrétien de prendre tout son temps avant de déclarer forfait. Il pourrait même prolonger le suspense jusqu'à la veille du vote de confiance du congrès national, et cela dans l'espoir que M. Martin fasse des gaffes fatales. S'il appert que le premier ministre ne peut maintenir ses appuis au sein du parti et que M. Martin maintient son avance, il annoncera son départ. Tous les bulletins de vote de la consultation générale auprès des membres du parti seraient détruits avant la divulgation des résultats, le vote de confiance de février prochain serait annulé et une course à la direction du Parti libéral serait alors déclenchée.

## | OTTAWA |

Suite de la page A1

La commission Séguin s'est basée sur des projections faites par le Conference Board du Canada — un organisme canadien indépendant — pour conclure qu'Ottawa disposera d'un surplus de 90 milliards en 2020 alors que le Québec accumulera d'ici là un déficit de trois milliards annuellement.

Le premier ministre Landry compte se servir du rapport Séguin pour rallier les autres premiers ministres provinciaux à sa cause afin de récupérer des sommes importantes d'Ottawa. L'an dernier, lors

de la conférence annuelle des premiers ministres qui s'était tenue à Victoria, les provinces étaient parvenues à un consensus pour réclamer du gouvernement fédéral davantage d'investissements en santé. Cette année, certaines provinces — dont le Québec — ont maintenant l'intention d'élargir cette question du déséquilibre fiscal.

Ottawa ferme toutefois la porte avant même que les revendications ne surgissent en affirmant que « rien ne prouve l'existence d'un déséquilibre fiscal vertical (Ottawa

contre les provinces) au Canada ». Comme le ministre Stéphane Dion l'a dit à plusieurs reprises déjà, Ottawa rappelle plutôt que l'étude du Conference Board du Canada émet des projections hypothétiques sur 20 ans, ce qui ne prouve pas l'existence d'un déséquilibre.

Ottawa indique plutôt que les provinces disposent de la liberté nécessaire pour faire leur propre choix concernant les impôts, les dépenses et la dette, bref pour déterminer leurs priorités concernant l'assiette fiscale dont elles disposent.

« Puisque presque toutes les provinces ont choisi de réduire les impôts au cours des dernières années, il faut supposer qu'elles estiment disposer de recettes suffisantes pour gérer les pressions sur les dépenses », peut-on lire dans la conclusion du document sur l'équilibre fiscal diffusé par Ottawa.

En ce qui a trait au financement dans le domaine de la santé, Ottawa affirme que les provinces ont tort lorsqu'elles allèguent qu'il ne débourse que 14 cents pour chaque dollar investi. En cumulant les mil-

liards provenant du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ainsi que ceux attribués par la péréquation, Ottawa affirme plutôt contribuer à 36 % des dépenses des provinces en santé.

À quelques heures du début de la conférence tenue à Halifax, ces affirmations jettent de l'huile sur le feu, mais n'empêcheront pas les premiers ministres des provinces de discuter d'une stratégie pour revenir à la charge en matière de déséquilibre fiscal et de financement des soins de santé.

## Mots croisés

## Précision

LA DÉFINITION 7H-3 de la grille du 28 juillet doit se lire chassée et non chasse.

Nos excuses.



## | SCANDALES |

Suite de la page A1

les plus frappés par des licenciements massifs et la perte de valeur des fonds de retraite des salariés.

Ça incite les organisations syndicales à s'impliquer afin de marquer des points de relations publiques et, peut être susciter une nouvelle vague d'adhésions.

En ce sens, l'AFL-CIO a annoncé une poursuite contre WorldCom au nom de ses 17 000 employés licenciés qui ont aussi perdu leurs comptes de retraite « 401K » investis en actions de l'entreprise.

Ce sera la deuxième action juridique du genre au nom d'ex-employés d'une grande entreprise très affectée sinon détruite par des malversations comptables, même s'ils n'étaient pas syndiqués.

Les avocats de l'AFL-CIO ont récemment gagné en Cour de faillite une réclamation d'indemnités de fin d'emploi pour 4200 licenciés d'Enron, ex-courtier géant en énergie du Texas mis en faillite par une fraude comptable.

« Cette intervention était nécessaire pour aider ces ex-salariés à survivre économiquement et forcer le Congrès à agir rapidement, a expliqué M. Sweeney. À plus long terme, notre plan est d'utiliser ce genre d'interventions pour intéresser et mobiliser les travailleurs non syndiqués. »

De grands syndicats préparent des événements et des manifestations à l'occasion de la fête du Travail, le 2 septembre, ainsi qu'une « Journée d'action nationale » le 19 octobre, deux semaines avant les élections législatives au Congrès.

Les stratèges syndicaux misent par ailleurs sur leurs relations avec les gestionnaires de caisses de retraite pour influencer les pratiques de gestion des entreprises.

Au dernier compte, ces caisses de retraite cumulaient quelque 5000 milliards en avoirs financiers, dont une part importante est investie en titres des plus grandes entreprises qui composent l'indice boursier S&P500.

# ACTUALITÉS

## « Pour voter adéquate, faites le 1... »

L'ADQ a innové pour faire sortir le vote aux dernières élections partielles

TRISTAN PÉLOQUIN

« POUR LEQUEL des candidats suivants comptez-vous voter ? Pour la candidate de l'ADQ, Sylvie Lespérance, faites le 1. Pour le candidat du Parti québécois, Michel Belhumeur, faites le 2. Pour le candidat du PLQ, Pierre Delangis, le 3. Si vous êtes indécis, faites le 4. »

Non, ce n'est pas une boîte vocale, mais bien le procédé informatique utilisé par l'ADQ lors des dernières élections partielles dans Joliette pour sonder le pouls des électeurs et « faire sortir le vote ». Largement utilisée aux États-Unis depuis une quinzaine d'années, la technique en serait à sa première apparition en sol québécois.

Assez simple, elle fonctionne grâce à un logiciel et à un ordina-

teur relié à une dizaine de lignes téléphoniques. Le système automatisé compose systématiquement tous les numéros de téléphone de la circonscription et lance un programme de sondage lorsqu'il y a une réponse au bout du fil. Pour répondre aux questions, les électeurs n'ont qu'à appuyer sur les touches de leur appareil téléphonique. Une fois le sondage terminé et les données compilées, une autre fonction permet d'identifier les districts électoraux favorables au candidat adéquate, aidant ainsi les organisateurs à coordonner leurs efforts sur le terrain.

Le système a aussi été utilisé le jour même de l'élection partielle, le 17 juin, pour rappeler aux électeurs d'aller voter. Dans ce cas-ci, un message enregistré par un organisateur a été diffusé par téléphone auprès des électeurs identifiés

comme étant favorables à la candidature adéquate. Au besoin, le logiciel pouvait même laisser un message dans une boîte vocale.

« Cette technique est beaucoup moins exigeante en ressources humaines que la méthode traditionnelle de pointage, commente Marc Snyder, organisateur en chef du parti. Le système nous a permis de concentrer nos forces aux endroits stratégiques et de gagner notre élection avec beaucoup moins de bénévoles que nos concurrents ».

Jugeant ce système prometteur, l'ADQ évalue actuellement la pertinence de l'utiliser lors des prochaines élections générales.

Vérification faite, le procédé respecte la Loi électorale québécoise aussi bien que la Loi sur l'accès à l'information et ce, même si le logiciel fait des recoupements avec la liste électorale fournie par le Direc-

teur général des élections (DGE), qui est de nature confidentielle. « Si les données sont utilisées exclusivement par le parti politique, rien n'indique qu'il y ait violation du droit à la protection des renseignements personnels », indique Carole Rocheleau, porte-parole de la Commission d'accès à l'information (CAI).

**Les autres partis moins enthousiastes**

Malgré son efficacité, la « machine à pointer » comporte cependant certains inconvénients de taille. Incapable de faire la différence entre une résidence et un commerce, elle a contacté accidentellement le bureau électoral du Parti libéral à quelques reprises. « C'est ainsi que nous avons appris que l'ADQ utilisait cette technologie », explique Joël Gauthier, di-

recteur général du PLQ, un peu amusé.

Il demeure toutefois peu probable que le Parti québécois et le Parti libéral fassent l'acquisition d'un système semblable. « En période électorale, nous privilégions avant tout un contact direct avec les électeurs, estime Joël Gauthier. Le traditionnel porte à porte est à mes yeux la seule méthode vraiment efficace. »

Même son de cloche du côté des péquistes. « Il faut reconnaître qu'une telle approche serait moins exigeante pour les bénévoles, mais je crois que ce serait une erreur monumentale de négliger le côté humain lors des campagnes électorales », commente pour sa part Rosaire Bertrand, organisateur en chef du PQ et député de Charlevoix.

### PRODUITS TOXIQUES

## La liste de Québec est incomplète

TRISTAN PÉLOQUIN

LE PROJET DE réglementation sur l'entreposage de matières dangereuses visant une plus grande transparence des entreprises comporte de graves omissions, estiment quelques-uns de ceux qui ont été aux premières loges d'accidents industriels graves.

La liste de 174 substances mentionnées dans le projet de réglementation, que *La Presse* a obtenu, n'inclut pas le styrène, par exemple, un produit pourtant responsable d'un grave accident industriel à l'usine Monsanto de Lasalle, en 1966. À l'époque, une mauvaise manipulation de ce produit avait provoqué une violente explosion, suivie d'un incendie qui avait coûté la vie à 11 travailleurs, en plus d'en blesser sept.

Le PVC, un plastique qui devient extrêmement toxique lorsqu'il prend feu, compte aussi parmi les omissions inquiétantes du projet de réglementation.

En 1993, un incendie à l'usine Vyplus de Cowansville, où étaient entreposées plusieurs tonnes de PVC, avait failli forcer l'évacuation de la ville. « Nous ne savions pas à l'époque que l'usine entreposait autant de PVC », explique Gaston Lacroix, chef du Service des incendies de Cowansville. Selon moi, le PVC devrait être considéré comme un produit extrêmement dangereux. Je suis un peu surpris qu'il ne soit pas visé par le projet de loi. »

À l'usine Plastimet d'Hamilton, où un autre incendie de PVC s'est déclaré en 1997, le chef des pompiers, Larry Staples, se montre plutôt déçu du projet gouvernemental. Plusieurs de ses collègues qui ont combattu le feu sont aujourd'hui aux prises avec de graves problèmes de santé. « À la grandeur du Canada, il doit y avoir des centaines d'usines qui ont le potentiel toxique de Plastimet. Les gens ont le droit d'être informés des dangers qui se trouvent dans leur voisinage. Le gouvernement doit absolument réglementer le stockage de produits semblables. »

Daniel Green, coprésident de la Société pour vaincre la pollution, est aussi de cet avis. « C'est franchement inquiétant qu'un tel produit ne se trouve pas dans ce projet de loi. Nous avons pourtant recommandé au gouvernement d'inclure le styrène et le PVC dans son projet de réglementation. »

De l'aveu même du Conseil pour la réduction des accidents industriels majeur (CRAIM) sur lequel s'est appuyé le gouvernement pour émettre ses recommandations, le projet de réglementation est loin d'être parfait. « Nous aurions aimé inclure davantage de produits à la liste, mais nous en serions toujours à la table à dessins, explique Jean-Paul Lacoursière, président du CRAIM. S'il est adopté, le projet de réglementation représentera tout de même une avancée considérable. »

Asit Hazra, responsable des services de prévention des urgences au ministère de l'Environnement du Canada, abonde dans le même sens. « Notre liste compte déjà 34 produits de plus que la liste équivalente américaine et il n'est pas exclu que nous l'allongions encore. »



Photo AFP

## La « peste des phoques » atteint les côtes allemandes

L'épidémie de « peste des phoques » a atteint les côtes allemandes, cinq animaux trouvés morts au large de la Frise orientale présentant clairement les symptômes de ce virus, a indiqué hier le ministère de l'Environnement de l'Allemagne. Jusqu'à présent, environ 2000 phoques ont été retrouvés morts dans les eaux danoises, suédoises, norvégiennes et néerlandaises. Des examens menés par un institut vétérinaire de Hanove (Nord) sur cinq animaux retrouvés morts et deux très amaigris ont confirmé la présence de ce virus, qui provoque notamment des infections pulmonaires mortelles chez les phoques, qu'on ne peut prévenir ni vacciner. En 1988, les deux tiers des 25 000 phoques présents en mer du Nord ont été décimés par une infection similaire qui a détruit leurs défenses immunitaires. — AFP

### PAUVRETÉ

## Le Québec doit faire plus, estime le PLQ

EMMANUEL TANI-MOORE

À LA LUMIÈRE des conclusions toujours alarmantes du récent rapport du Conseil national du bien-être social, le Parti libéral du Québec somme le gouvernement Landry de redoubler d'efforts dans la lutte contre la pauvreté.

« Le Québec se situe au cinquième rang au niveau de la richesse collective des provinces. Comment expliquer alors que son taux de pauvreté (19,5 %) le situe à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes ? Il est clair qu'il y a quelque chose qui ne va pas ! » déplore Russell Copeman, député de

Notre-Dame-de-Grâce et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille et d'enfance.

M. Copeman reproche notamment au gouvernement québécois sa décision d'avoir réduit le montant versé en allocations familiales pour financer le programme de garderies à 5 \$, en vigueur depuis 1997.

S'il était au pouvoir, le Parti libéral du Québec songerait à rétablir les allocations familiales qui aideraient directement les familles à échapper à la pauvreté, insiste M. Copeman.

Au bureau du ministère de la Famille et de l'Enfance, on soutient

que le Québec est sur la bonne voie.

« Depuis 1997, la politique familiale facilite la conciliation famille-travail. Beaucoup de Québécois ayant des enfants ont pu regagner le marché du travail, a expliqué hier Sylvain Gobeil, attaché de presse de la ministre à la Famille et à l'Enfance, Linda Goupil. Le gouvernement québécois est capable de conjuguer adéquatement le développement économique et le développement social. La toute nouvelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion viendra assurer la cohérence de ses actions. »

### COLOMBIE

## Les otages canadiens libérés

d'après AP et AFP

BOGOTA — Le pilote québécois Gilles Prigent, qui avait été enlevé par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en avril dernier, a finalement été libéré hier après-midi, avec ses compagnons de captivité, a fait savoir la Croix-Rouge.

Le Montréalais, ainsi que Jay Riddell, 30 ans, un Canadien de Vancouver, et Pierre Galipon, 46 ans, un Français, ont été accueillis par une délégation de la Croix-Rouge et des diplomates des ambassades canadienne et française, a fait savoir Françoise Bellini, porte-parole de la Croix-Rouge. Ils sont en bonne santé, a-t-elle assuré.

Le trio avait été enlevé après que leur hélicoptère eut été forcé de se poser d'urgence dans une zone isolée de la Cordillère des Andes, dans le sud de la Colombie, en raison de graves intempéries. Les trois hommes ignoraient qu'ils venaient d'atterrir dans une région contrôlée par les rebelles.

Les recherches effectuées par l'armée colombienne dans cette région montagneuse n'avaient rien donné.

M. Prigent, 50 ans, était aux commandes d'un Bell 112 qui effectuait la liaison de Calgary à Lima quand il a disparu après une escale de ravitaillement en carburant. Son plan de vol prévoyait qu'il se rendrait à Esmeralda, en Équateur.

L'hélicoptère est la propriété de HeliAmerica, une multinationale ayant des bureaux au Pérou et en Bolivie, qui fournit des hélicoptères pour les compagnies pétrolières. M. Galipon en est un partenaire, tandis que M. Prigent est pilote et M. Riddell, mécanicien.

Les FARC avaient annoncé vendredi leur intention de faire « un geste humanitaire » en relâchant leurs otages.

« Nous sommes en très bonne forme », a dit Pierre Galipon dans un entretien par téléphone portable avec l'AFP depuis Bogota. « On a été bien traités par nos ravisseurs, la nourriture était bonne, ont avait même des cigaretttes. Mais c'était pénible au moral, car nous n'avions aucune nouvelle de l'extérieur. Passer 102 jours au coeur de la jungle, sans jamais voir le ciel, c'est le plus dur ! »

Les trois ex-otages, transférés ensuite sur la base militaire de Tumaco, seront acheminés sur Popayan, également dans le sud-ouest, puis sur Bogota ce matin.

L'ex-otage regrette qu'ils n'aient pas été détectés par l'armée après être parvenus à adresser en cachette des messages sur la fréquence radio 126,7, et à cacher une balise de détresse dans une radio. « Un jour, un hélicoptère Black Hawk a survolé notre cabane. Je rêvais de leur faire signe, mais nous avions devant nous 25 rebelles armés d'AK-47 et de Fal », a-t-il assuré.

Dans un communiqué remis aux otages avant leur libération, les FARC ont affirmé « regretter profondément la décision de certains pays de l'Union européenne (UE) de se mettre en marge de leur rôle de bons offices dans le processus de paix et d'inclure (cette guérilla) dans la liste des terroristes ».

Depuis la rupture des négociations avec les FARC par le président Andrés Pastrana, le 20 février dernier, tous les contacts avaient été coupés par les pays étrangers avec les rebelles.

## LE VOYAGE PAPAL

## L'Amérique centrale fête son premier saint

Associated Press

**GUATEMALA CITY – L'Amérique centrale fête son premier saint. Devant quelque 350 000 fidèles enthousiastes, Jean-Paul II a canonisé, hier, Pedro de San José Betancourt, un missionnaire espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle, lors d'une messe en plein air à Guatemala City.**

Le pape a élevé « Frère Pedro » au rang de saint alors qu'un jeune garçon sonnait la cloche que le missionnaire utilisait autrefois pour réclamer les dons aux pauvres dont il s'occupait. Mort en 1667, Pedro de San José Betancourt a consacré sa vie à aider les prisonniers, les enfants abandonnés et les handicapés, après avoir quitté à 31 ans, ses îles Canaries natales, fuyant un mariage arrangé pour partir évangéliser le Nouveau Monde.

Son exemple « représente un appel urgent à faire preuve de compassion dans cette société moderne, tout particulièrement quand ceux qui espèrent une main tendue sont si nombreux », a souligné Jean-Paul II.

Le pape, qui canonisera aujourd'hui à Mexico, dernière étape de sa tournée de 11 jours aux Amériques, le premier saint indien, Juan Diego, connu pour sa vision de la Vierge noire de Guadalupe en 1531, a adressé un message aux Indiens d'Amérique latine, qui ont droit à la « justice », au « développement » et à la « paix ».

« Le pape ne vous oublie pas et, admirant les valeurs de vos cultures, vous encourage à surmonter avec espoir les situations parfois difficiles que vous rencontrez », a déclaré le souverain pontife lors de cette cérémonie en présence de tous les chefs d'État d'Amérique centrale et du président de la République dominicaine.

Une foule en liesse s'est massée sur un hippodrome donnant une vue spectaculaire sur les montagnes entourant la capitale, pour assister au moment fort de cette visite pontificale de 24 heures, la troisième du pape au Guatemala. « Jean-Paul II nous l'aimons », scandaient certains tandis que les autres chantaient en chœur ou agitaient des drapeaux. Le souverain pontife a salué de la main et souri aux fidèles alors que sa papamobile se frayait un chemin jusqu'à l'autel décoré de fleurs blanches et surmonté d'un immense portrait du nouveau saint.

Avant l'aurore, des milliers de jeunes ont rallié le site lors d'une procession de huit kilomètres, au

terme d'une veillée dans un stade de football comble. Tous les fidèles n'avaient pu rentrer et quelque 10000 adolescents ont dû prier à l'extérieur de l'enceinte, tandis que les autres chantaient « Jean-Paul II, le Guatemala t'aime », en tenant des cierges allumés.

Jean-Paul II a toujours reçu un accueil particulièrement chaleureux en Amérique latine, un continent traditionnellement catholique. Le Guatemala, notamment, a gardé un souvenir reconnaissant de la dernière visite du pape, en 1996. La paix fut signée quelques mois après sa venue et beaucoup pensent que Jean-Paul II y a contribué en pressant toutes les parties de mettre un terme à 36 ans de guerre civile.

L'arrivée du pape a d'ailleurs coïncidé avec les premiers pas du Guatemala vers l'abolition de la peine de mort. Le président Alfonso Portillo, qui a rappelé lundi que le pape, « symbole d'espoir », a aidé le Guatemala à devenir « un pays plus démocratique et plus équitable », a transmis le jour même au Congrès un projet de loi qui supprimerait la peine capitale. Le porte-parole de la présidence, Byron Barrera, a souligné qu'il s'agissait d'une requête spécifique du pape.

Le Guatemala compte actuellement 36 détenus qui attendent leur exécution.

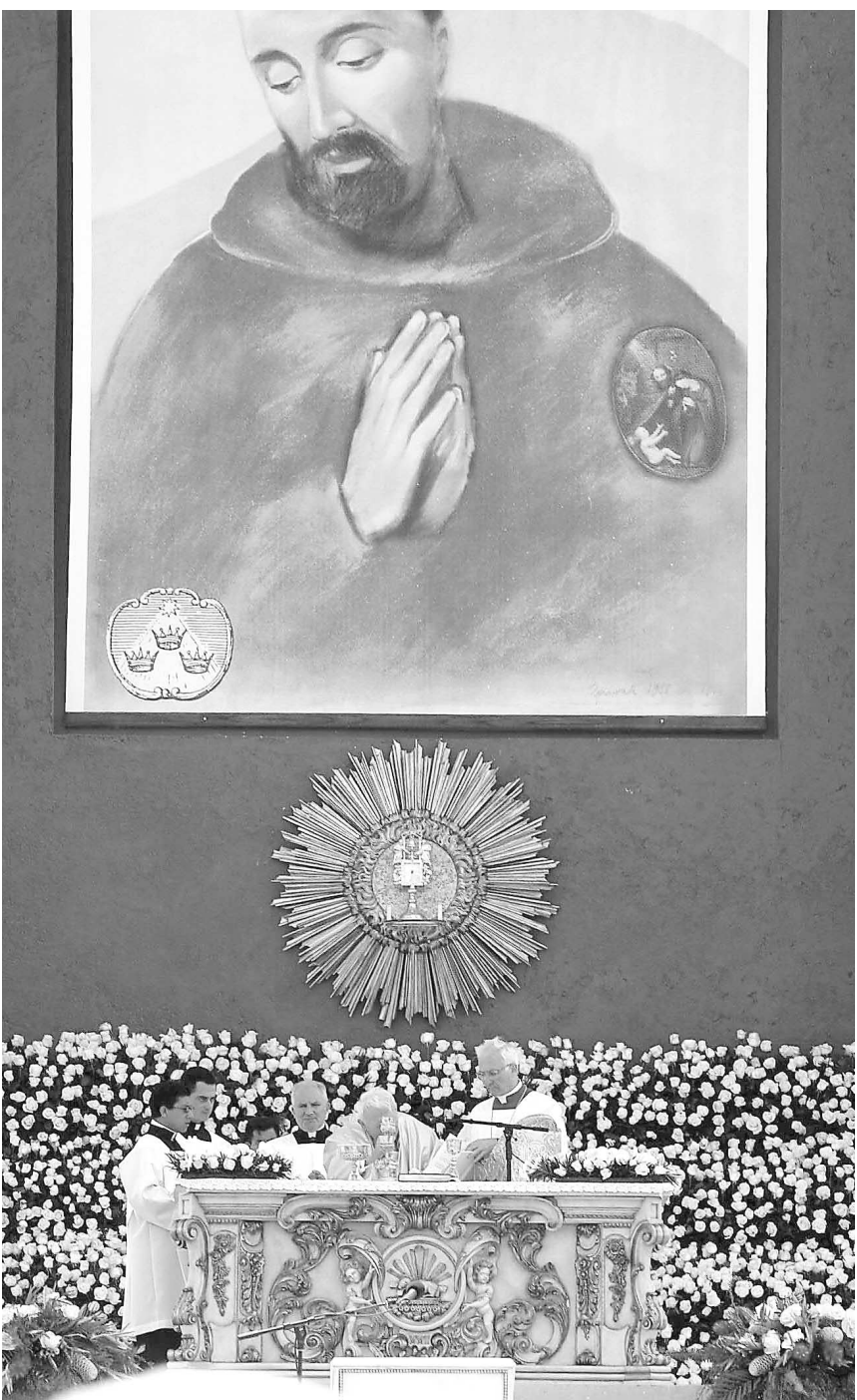


Photo AFP  
Jean-Paul II a canonisé hier Pedro de San José Betancourt, dont le portrait dominait l'autel au cours de la messe organisée en plein air à Guatemala City.

## Le frère Pedro: le saint des défavorisés

Agence France-Presse

ANTIGUA, Guatemala) — Des dizaines de milliers de catholiques centro-américains rendent hommage chaque année au frère Pedro de San José Betancourt, canonisé hier par le pape Jean-Paul II pour son l'action en faveur des défavorisés. Le frère Pedro est né dans les Îles Canaries le 19 mars 1626 à Vilaflor (Tenerife) et a grandi dans une famille de six enfants.

À 24 ans, pour éviter un mariage que veut lui imposer sa mère, il embarque clandestinement sur un navire pour les Amériques et arrive à La Havane. En 1651, après avoir appris à tisser, il se rend au Honduras d'où il entame une longue marche qui le mène jusqu'au cœur du Guatemala, à Antigua. Décidé à devenir prêtre, il étudie pendant trois ans chez les jésuites tout en travaillant dans un atelier de tissage. Mais devant les difficultés de la grammaire latine, il traverse une véritable dépression dont il ne sortira qu'après avoir ressenti une apparition de la Vierge Marie.

Le 8 décembre 1654, Pedro de San José Betancourt signe avec son sang l'engagement de défendre

jusqu'à la mort la Vierge Marie et rentre dans l'ordre Franciscain Seglar, « sans être ni prêtre ni moine », précise Fray Simon de San Martín de Porres, qui dirige l'ordre des frères de Bethléem dont le « chien de Dieu », comme se surnommait frère Pedro, a souhaité la fondation.

L'ordre, créé en 1707, 40 ans après sa mort, le 25 avril 1667 à l'âge de 41 ans, ne compte plus que 10 membres aujourd'hui contre 500 en 1800.

Le frère Pedro est apparu très rapidement comme le défenseur des pauvres et des malades dans la cité d'Antigua dont il arpente les rues, toutes les nuits, en demandant pardon pour les âmes du purgatoire.

Il dédiait le reste de son temps à la prière, à la pénitence, et accueillait chaque jour des malades, de plus en plus nombreux, venus de toutes les provinces voisines dans un hôpital qu'il a créé à partir de 1661. Missionnaire infatigable, le frère Pedro a aussi été un éducateur passionné et l'inventeur d'une méthode d'enseignement basée sur le chant, le jeu et la danse.

## La dignité, un droit « inaliénable »

Agence France-Presse

GUATEMALA — Le pape Jean-Paul II a appelé à reconnaître les droits inaliénables de la personne à la « dignité » et exprimé « son estime et sa proximité » aux indigènes, hier à Guatemala, lors de la messe de canonisation de frère Pedro de San José Betancourt.

L'héritage de frère Pedro « doit susciter chez les chrétiens et chez tous les citoyens le désir de transformer la communauté humaine en une grande famille où les relations sociales, politiques et économiques soient dignes de l'homme, et où soit promue la dignité de la personne avec la reconnaissance effective de ses droits inaliénables », a affirmé le souverain pontife, apparu en relative bonne forme.

L'exemple du nouveau saint est « une invitation pressante à pratiquer la miséricorde dans la société actuelle, surtout quand sont si nombreux ceux qui attendent une main tendue qui les secoure », a poursuivi le pape devant une foule estimée à 700 000 personnes qui a envahi l'hippodrome du sud de la capitale dès les premières heures de la matinée. « Pensons, a-t-il poursuivi, aux enfants et aux jeunes sans maison ou sans éducation, aux femmes abandonnées avec tant de besoins auxquels faire face, à la multitude de marginaux dans les villes, aux victimes du crime organisé, de la prostitution ou de la



Photo AFP  
Ce jeune catholique fait partie des 350 000 fidèles qui ont assisté à la messe donnée par le pape Jean-Paul II, hier à Guatemala City.

drogue, aux infirmes sans assistance ou aux personnes âgées vivant seules ».

Dans un pays de 12 millions d'habitants qui a subi la terreur des régimes militaires durant des décennies, le message du pape prend d'autant plus de relief que les communautés indiennes constituent 60 % de la population et souffrent toujours d'une discrimination raciale de la part du pouvoir centrale. « Le pape ne vous oublie pas », a d'ailleurs lancé Jean-Paul II à l'adresse des indigènes en leur exprimant « son estime et sa proximité ». « Construisez avec responsabilité le futur, travaillez pour le progrès harmonieux de vos peuples !

Vous méritez tout le respect et vous avez le droit de vous réaliser pleinement dans la justice, dans le développement intégral et dans la paix », a déclaré le souverain pontife.

« En admirant les valeurs de votre culture, je vous encourage à surmonter avec espoir les situations parfois difficiles que vous traversez », a-t-il conclu.

Jean-Paul II, dont les deux précédentes visites au Guatemala, en 1983 et 1996, s'étaient déroulées dans un climat parfois hostile de la part des dirigeants politiques, a quitté la capitale guatémalteque en début d'après-midi, après un séjour de 24 heures, pour se rendre à Mexico.

## Le pape est au Mexique avec un cadeau pour les Indiens des Amériques

BRIGITTE MORISSETTE  
collaboration spéciale

MEXICO — Le pape Jean-Paul II est arrivé hier soir à Mexico, dernière étape de sa tournée de 11 jours aux Amériques, où il a été accueilli par le président mexicain Vicente Fox ainsi que par un groupe d'enfants vêtus de la tenue traditionnelle mexicaine.

Mais à la basilique de la Guadalupe, devenue pour deux jours la scène la plus éclairée du monde par les caméras et les flashes de photographes, le héros ce matin n'est pas le pape Jean-Paul II, qui pourtant officie une canonisation des plus médiatisées. Ni même Vicente Fox, premier président du Mexique à suivre publiquement une messe. Le héros derrière le premier saint indien des Amériques est un jeune homme dans la proche trentaine, débarqué sans fanfare la veille de Los Angeles. Juan José Barragan, l'homme par qui le miracle est arrivé, a bien failli pourtant ne pas assister à la canonisation de son sauveur, le nouveau saint Juan Diego.

Ce jeune Mexicain de taille moyenne, mince et plutôt beau garçon, serveur dans un restaurant de fast-food de Los Angeles, doit la vie à Juan Diego... et au médecin qui invoquait pour soigner ses malades la Vierge de la Guadalupe.

Daniel Gagnon, un missionnaire américain qui s'occupe des messes pour les journalistes à l'occasion de la canonisation de Juan Diego, en est convaincu. Et toute l'Église ca-

tholique qui rend enfin hommage aux 10 millions d'Indiens du Mexique à travers le personnage de Juan Diego.

La mère de Juan José Barragan, une petite femme charmante, issue d'un milieu pauvre, s'exprimant avec clarté, raconte « son miracle » en toute simplicité. Ce jour de décembre 1990, alors que le pape Jean-Paul II venait une fois de plus de rendre hommage à Juan Diego et à la Vierge de la Guadalupe, la mère de Juan José vit un nouveau drame. Son fils déjà *stoned* pour avoir fumé de la marijuana, s'est enfilé un médicament qui le plonge dans une profonde détresse. Sous les yeux de sa mère, le garçon ouvre la fenêtre donnant sur le balcon et se lance dans le vide depuis le 2<sup>e</sup> étage. La mère le retrouve sur le trottoir, apparemment sans vie.

À l'hôpital, un médecin donne ce verdict : fracture du crâne, il va mourir. Le médecin croit profondément à la Vierge de la Guadalupe, la mère aussi. Juan José, lui, reconnaît qu'il a toujours cru en Dieu sans être toutefois un catholique très fervent. C'est le cas de la majorité des Mexicains qui pratiquent la religion de façon très personnelle, sinon décontractée. Le moribond va passer plusieurs jours dans le coma, puis il se réveille, ne sent plus aucune douleur et ne tarde pas à reprendre ses activités normales. Il finira comme 20 millions de Mexicains par trouver du travail aux États-Unis et détient aujourd'hui la fameuse *green card*, — uu laissez-passer vers des jours meilleurs.

Pendant ce temps, au Mexique, l'archevêché était à la recherche d'un second miracle pouvant actionner le processus de canonisation de l'Indien Juan Diego, déjà béatifié peu avant l'accident fatal du jeune fumeur de marijuana. Le sauvetage miraculeux de Juan José Barragan s'est ébruité, la rumeur a monté jusqu'à Rome. Et voilà comment tout le Mexique en fête célèbre aujourd'hui son premier saint indigène.

Après la cérémonie d'aujourd'hui, célébrée sur toutes les télévisions du monde, Juan José retournera ne s'attardera pas à Mexico. Il doit retourner rapidement à son resto de Los Angeles, promet-il au journaliste Ricardo Rocha, qui est allé le premier l'interviewer sur place.

C'est grâce à ce jeune homme qui fera demain la une de tous les journaux que les Mexicains peuvent s'honorer du premier saint indigène aux Amériques. « Un geste qui rend justice à tous les Indiens des Amériques, après les cruautés subies aux mains des Conquistadores et leurs descendants », me glisse Daniel Gagnon, diplômé en théologie de Harvard, dans un français appris sur les genoux maternels : sa mère et ses grands-parents ont émigré du Québec à Bedford, Maine. Missionnaire des oblats de Marie-Immaculée, M. Gagnon s'occupe à Mexico de la paroisse Notre-Seigneur-de-la-Guadalupe. Il espère, à l'instar de Jean-Paul II, que l'exemple de Juan Diego inspirera tous les Indiens des Amériques à résister à l'influence des Évangélistes qui officient en plus

petites communautés et s'efforcent de rester proches de leurs ouailles.

Le père Daniel Gagnon parle du phénomène de la Guadalupe avec des larmes dans les yeux. À l'en croire, la toile à l'effigie de la jolie Vierge aux yeux bridés et à la peau brune, encadrée dans le cœur de la Basilique, est aussi l'oeuvre d'un miracle. Des études au microscope et au laser montreraient une série de personnages de l'époque de Juan Diego dans les yeux de la Vierge.

Tiens, voilà un autre miracle dont on n'avait pas encore entendu parler. Jusqu'ici, la légende se contentait d'interpréter le tableau comme venant de l'authentique tunique de Juan Diego sur laquelle la Vierge aurait laissé son empreinte après ses deux apparitions à Juan Diego. Le peintre chargé de restaurer le tableau, et qui ne s'était jamais livré aux confidences, affirme dans une interview, que le tableau de la Guadalupe, aussi célèbre que *La Joconde*, de ce côté-ci de l'Atlantique, ne peut être que l'oeuvre d'un artiste en chair et en os, même si l'oeuvre remonte en effet à plusieurs siècles.

Chose certaine, le pape vient alimenter une vieille polémique qui n'ébranle en rien le culte principal des Mexicains, tous fidèles supporteurs de la Guadalupe, jailli d'un miracle ou du réalisme magique hérité des vieilles civilisations précolombiennes. Cela dit, il n'est pas sûr que Juan José Barragan, vivant à trois pas de Hollywood, sorte une fois encore indemne de la mythologie guadeloupéenne.

# La majorité des soldats canadiens sont de retour

BOB WEBER  
de la Presse Canadienne

**EDMONTON** — Intitulé opération Apollo, l'engagement militaire du Canada en Afghanistan s'est pratiquement achevé hier avec le retour au Canada de la majorité des soldats qui ont participé à cette mission.

L'accueil a été chaleureux parmi les parents et amis des soldats et une fanfare militaire était sur place pour réchauffer la foule lors de l'atterrissage des deux transports de troupes à l'aéroport international d'Edmonton.

C'était la deuxième fois en deux jours que des militaires canadiens ayant participé aux opérations de combat en Afghanistan arrivaient à Edmonton. Quelque 800 soldats du régiment d'infanterie légère Princess Patricia ont maintenant retrouvé les leurs après un séjour de six mois en Afghanistan, marqué par le danger, la chaleur et la poussière. Une première vague de 280 soldats était arrivée dimanche.

Pour les troupes canadiennes, c'était la première mission de combat depuis la guerre de Corée, il y a 50 ans.

Mardi, les 490 soldats originaires d'Edmonton, Winnipeg et Trenton ont entamé un vol de retour de 20 heures depuis la base américaine de Guam, dans le Pacifique. Les militaires avaient passé quel-



Le caporal Andrew Pike tient dans ses bras sa fille Madeline, âgée de trois mois et demi, qui est née pendant sa mission en Afghanistan.

Photo CP

que jours dans cette île pour se reposer avant leur retour au Canada.

Il reste toujours une poignée de soldats canadiens en Afghanistan affectés à des tâches administratives. Une brigade spéciale, la Force opérationnelle interarmées 2, est

également demeurée sur place.

Comme leurs prédécesseurs dimanche, les nouveaux arrivants ont eu droit à une route parsemée d'arbres ornés de rubans jaunes à la sortie de l'aéroport. Plusieurs personnes se pressaient également sur

leur parcours pour les saluer. « C'est très important d'être là, dit-il Ronald Dmetruk, ancien combattant membre du Loyal Edmonton Regiment. Ce sont nos soldats. Ils ont droit à notre fierté, notre apui et notre gratitude. »

L'ancien militaire, se déplaçant en fauteuil roulant motorisé, portait la cravate, les gants blancs et le béret de son ancien régiment, ainsi que quatre rubans jaunes nommant les quatre soldats canadiens tués par une bombe lancée par un avion américain en avril. Le pilote américain croyait à ce moment être sous le feu de l'ennemi.

Pour Audrey Cherot, qui était également sur place pour accueillir les militaires, cet incident malheureux n'a fait que souligner la contribution des militaires à la vie des Canadiens.

« Les gens ont été réveillés et ils comprennent maintenant que nos soldats risquent leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre », a-t-elle dit.

Pour les spécialistes des forces armées, l'opération canadienne en Afghanistan est un succès sur toute la ligne. Plusieurs soldats ont affirmé qu'il s'agissait de la plus grande expérience de leur vie et la plupart ont quitté le pays avec la satisfaction de s'être gagnés le respect et les louanges de leur allié américain.

La ville d'Edmonton a indiqué qu'un défilé aura lieu en l'honneur des troupes le 9 août. Les villes de Winnipeg et Brandon, au Manitoba, ont également l'intention de souligner le retour des soldats par des cérémonies officielles.

# L'Ontario se fie à l'échelle de puanteur pour régir l'élevage

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement de l'Ontario compte utiliser une échelle de puanteur des différentes déjections animales.

L'outil de mesure pourrait servir dans le règlement de litiges entre gens habitant la campagne et éleveurs à grande échelle. Ainsi un projet de porcherie à Sarsfield, à l'est d'Ottawa, oppose les deux camps.

Le ministère de l'Agriculture dispose déjà d'une formule pour établir la force de l'odeur qui serait dégagee par une exploitation projetée.

Basée sur un « équivalent unité de bétail », la formule compare ce que produisent en déjections tel ou tel animal, de poids différent.

L'animal de référence est la vache et il faudrait cinq porcs pour laisser autant de rejets. Quatre chèvres, trois autruches, 40 lapins ou 100 canards, chacun dans leur cas, en produiraient autant en se fiant à la dite formule.

Mais les opposants aux porcheries estiment qu'entre deux et 2,5 porcs seulement vont polluer autant qu'une vache.

Ils se font d'autant plus soucieux que la distance minimale à maintenir entre une porcherie et les habitations est établie d'après l'équivalent unité de bétail et non le véritable nombre de porcs.

Le recours à cette formule infligerait donc au voisinage l'odeur de deux fois plus d'animaux que ce qui devrait être autorisé, estiment-ils.

Le ministère de l'Agriculture explique que la formule, à l'origine, était conçue pour régir l'épandage de purin dans les champs. Les normes d'épandage varient maintenant selon l'espèce exploitée.

Or, le Ministère utilise aussi une échelle olfactive, ou « potentiel d'odeur d'étable », pour distinguer les différents fumiers. Ainsi la vache laitière est cotée 0,7 et le cochon, 1,0.

# Les parkinsoniens pourraient être mieux soignés

Presse Canadienne

TORONTO — Beaucoup de personnes atteintes de la maladie de Parkinson ne reçoivent pas les meilleurs soins disponibles, démontre l'analyse de six années de données colligées en Ontario.

Ainsi, moins de la moitié des patients de la province ont vu un neurologue chaque année et seulement 41 % en ont vu un durant cette période complète.

Parmi ceux âgés de 65 ans ou plus, 37 % seulement ont eu une consultation annuelle avec un tel spécialiste, ce que juge « désastreux » le médecin Mark Guttman, principal auteur du docu-

ment publié dans le *Journal canadien des sciences neurologiques*.

Il appert que plusieurs d'entre eux sont suivis par un généraliste, qui n'est pas formé pour apporter la plus grande attention à ces malades.

« C'est une bien triste situation », observe Mary Jardine, directrice de la Société Parkinson du Canada. Si le problème a été étudié en Ontario, elle se dit assurée qu'il a une ampleur nationale.

Le diagnostic de la maladie de Parkinson est ardu, la maladie difficile à traiter et les symptômes et la gravité variant d'une personne à l'autre. M. Guttman et ses collaborateurs ont fait

des recoupements avec trois bases de données, afin d'étudier quelque 15 300 parkinsoniens. Ils ont pris pour groupe de référence 30 600 personnes recevant des soins médicaux, mais non parkinsoniennes.

Si les trois quarts des parkinsoniens de moins de 65 ans ont vu au moins une fois un neurologue durant les six années étudiées, les autres n'en ont pas bénéficié.

Les auteurs de l'analyse se demandent s'il y a là un biais à l'encontre des malades plus âgés. Dans ce cas, les généralistes — qui doivent référer le patient à un spécialiste — décideraient tout simplement qu'il ne vaut pas la peine qu'ils attendent pour voir un neurologue.

## EN BREF

### Fonctionnaires en congé pour aller voir Chrétien

EN COLOMBIE-Britannique, les fonctionnaires fédéraux de plus d'une trentaine de ministères et agences gouvernementales ont été invités à assister cette semaine — durant les heures de bureau — à deux événements où sera présent le premier ministre Jean Chrétien. L'invitation, lancée par le sous-ministre adjoint du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, est parvenue aux fonctionnaires par courrier électronique, rapportait le quotidien *Vancouver Sun*, hier. « N'hésitez pas à partager cette invitation avec le personnel de votre bureau. Nous voulons nous assurer qu'il y aura beaucoup de monde », dit le message. M. Chrétien doit conférer à un temple sikh le titre de monument historique, à Abbotsford, en Colombie-Britannique, aujourd'hui. Par ailleurs, il doit assister à l'ouverture officielle du « Millennium Gate », dans le quartier chinois de Vancouver, demain. Un porte-parole du premier ministre, Duncan Fulton, a déclaré que l'invitation aux fonctionnaires ne cachait aucun objectif politique. —PC

### Employés d'hôpitaux blâmés

SIX EMPLOYÉS d'hôpitaux de Toronto ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour avoir consulté des dossiers confidentiels de patients, à la suite des récents séjours à l'hôpital de l'ex-premier ministre Brian Mulroney et de l'entraîneur des Maple Leafs de Toronto, Pat Quinn. Les mesures disciplinaires sont décrites dans un rapport rendu public par la commissaire ontarienne à la protection de la vie privée, Ann Cavoukian, au sujet des pratiques de gestion de l'information du Réseau universitaire de la santé, qui englobe trois hôpitaux torontois. Elles vont d'une réprimande à une suspension de 14 jours sans solde, précise le rapport divulgué sur le site Internet de la commissaire. Les six employés blâmés ont consulté les dossiers des patients bien connus pour des raisons « inappropriées », mentionne le document. Invoquant le droit à la confidentialité des patients, un porte-parole du réseau hospitalier a refusé de confirmer que les patients impliqués dans cette affaire étaient MM. Mulroney et Quinn. M. Mulroney a subi des tests pour une arythmie, au Toronto General, en mai dernier. M. Quinn a été hospitalisé au cours des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey. —PC

**Hydro Confort** au foyer depuis maintenant 13 ans

**THERMOPOMPES & CLIMATISEURS**  
Toutes les grandes marques disponibles

MITSUBISHI ÉLECTRIQUE

Profitez de notre **GARANTIE du meilleur prix!**

Au plus bas prix du marché :  
• Centrale de traitement d'air  
• Plafonnier

Estimation sans frais

Dépositaire autorisé de FRIGIDAIRE, HITACHI et plusieurs autres

Salle de montre au 6431, rue Jean-Talon Est, Montréal  
www.hydro-confort.com (514) 255-0363 • 1 800 267-4399

**Zytco** LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS  
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN, CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE  
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7Z  
WWW.ZYTCO.COM

VERRE SUPER-ISO BLOCK  
ARÊTES OU RECOURBES  
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

514-335-2050

**Attentions**

Dès le mercredi 7 août

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, 677 Ste-Catherine Ouest, Montréal (514) 282-4537

**J'en peux plus!**

Pressions au travail, tensions au foyer, irritabilités excessives, fatigue, tout m'énerve... ça sent le stress. J'ai peur de mes réactions, j'ai peur de moi quand je m'énerve, je sens que je perds les pédales et je suis prêt à craquer.

Il y a un moyen de faire passer ça. On ne peut échapper au stress mais on peut développer une stratégie de lutte tout autant contre le stress oxydatif par ses antioxydants externes ou tout stress psychologique par son groupe de nutriments préventifs.

Durant une période stressante, voici deux tactiques antistress salutaires :

A) l'exercice physique (l'activité physique étant l'un des meilleurs remèdes qui soient contre le stress);  
B) un supplément alimentaire à forte densité de principes anti-stress.

Bio-Sirum formule stress, une toute nouvelle composition pour pallier les carences de nutriments provoquées par le stress tant physique que psychologique est maintenant à notre disposition.

Si le carburant nerveux vient à manquer et qu'apparaissent des explosions excessives qui dépassent les bornes, des troubles de sommeil, d'irritabilités et de fatigue, pensez à Bio-Sirum énergie vive avec coenzyme Q-10 ou Bio-Sirum formule stress (DIN 02242501 émis par Santé Canada). En pharmacies.

Un produit **Bio-Actif**

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322

**VENTE FIN DE SAISON**

**L'AVENTURIER**

RABAIS de **50%\*** sur VÊTEMENTS MODE

RABAIS de **40%\*** sur VÊTEMENTS TECHNIQUES

RABAIS de **40%\*** sur CHAUSSURES

Autres promotions en magasin:  
tente, sac de couchage, sac à dos, nautique, etc...

\* sur produits sélectionnés

ARC'TERYX, MERRELL Performance Footwear, Teva, ASOLO, patagonia, THE NORTH FACE, Royal Robbins, JOHN RICH AND BROS. WOOLRICH, MOUNTAIN HARD WEAR, SALOMON, chlorophylle

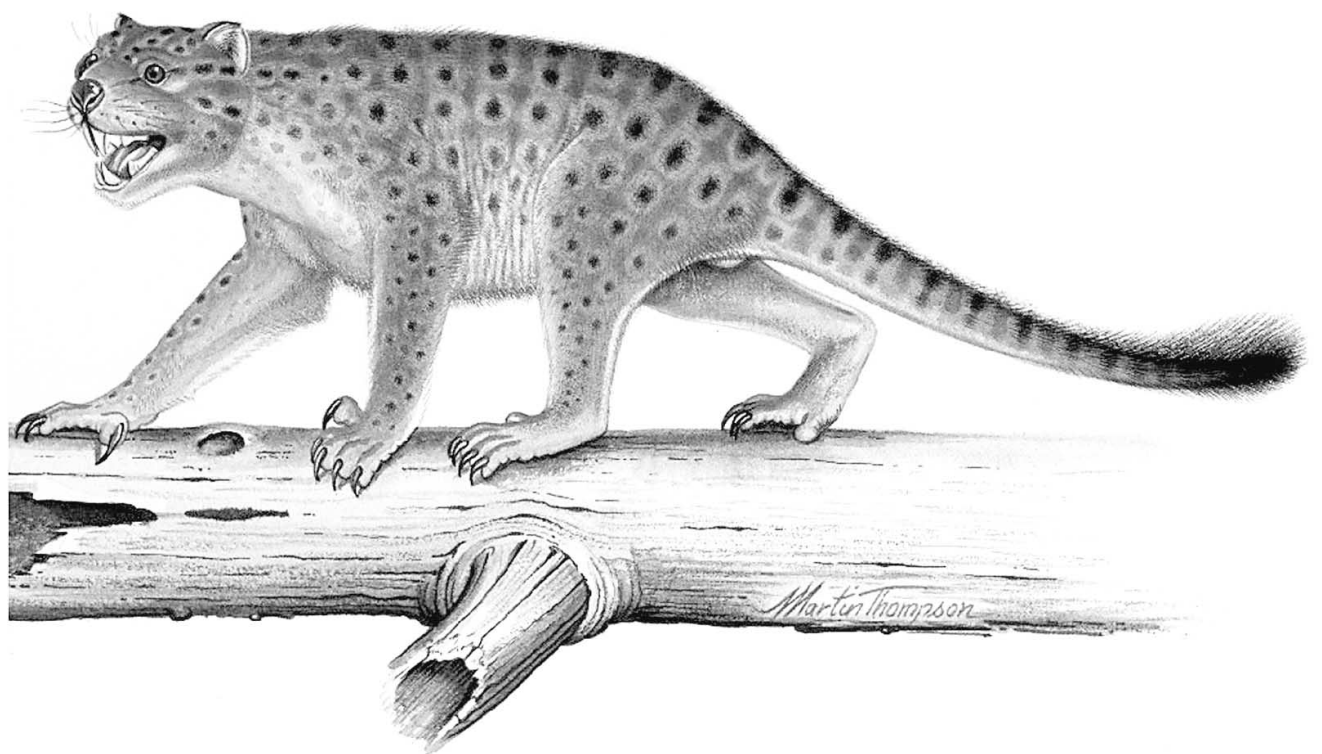
www.aventurier.net

Montréal (514) 849-4100, Laval (450) 681-8030, Québec (418) 624-9088, Vieux-Québec (418) 647-3688

Brossard (450) 462-3389, Ste-Foy (418) 654-1774, St-Bruno (450) 461-1115, Chicoutimi (418) 545-2251

Surveillez l'ouverture! d'une nouvelle boutique au Carrefour Laval

\* Quantité limitée. Sur produits sélectionnés seulement. En vigueur du 1<sup>er</sup> août au 18 août 2002 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Le plus grand kangourou du monde, le *Procoptodon goliath*.Le *Thylacoleo carnifex*, dit « Leo », un lion marsupial géant.

# Découverte spectaculaire de squelettes de marsupiaux préhistoriques géants

Agence France-Presse

**SYDNEY – Des squelettes complets d'animaux préhistoriques géants ont été découverts dans des grottes de la plaine de Nullarbor, une région isolée de l'ouest de l'Australie, ont annoncé hier des scientifiques.**

Un wombat, une espèce de marsupial ressemblant à un cochon et de la taille d'une petite voiture, et le plus grand kangourou découvert à ce jour figurent parmi les squelettes déterrés dans les grottes de la plaine de Nullarbor, une étendue désertique qui s'étire de Kalbarrie (ouest) jusqu'à Gawler Ranges, dans le sud de l'Australie.

John Long, directeur du musée de l'Australie de l'Ouest, a qualifié de « découverte du siècle » la mise au jour de ces fossiles qui datent d'environ 1,5 million d'années.

Les chercheurs qui ont effectué les fouilles estiment que certains d'entre eux appartiennent à des espèces jamais découvertes auparavant.

« Certains des kangourous sont vraiment inhabituels, a déclaré M. Long à l'AFP. Il y a des squelettes entiers parfaitement conservés de lions marsupiaux, dont on n'avait jamais observé un exemplaire complet auparavant, et aussi la décou-

verte d'une mégafaune inhabituelle dont nous pensons qu'il s'agit de spécimens nouveaux. »

Le directeur du musée et une équipe de 14 paléontologues ont procédé à des fouilles pendant deux semaines, en juillet, après la découverte du site cette année par des chercheurs qui avaient utilisé un avion ultraléger pour repérer des grottes inconnues dans la région.

Les scientifiques ont identifié les restes du plus grand kangourou du monde, le *Procoptodon goliath*, qui mesurait trois mètres de haut en position debout.

Les fouilles, baptisées « opération Leo », ont aussi permis de découvrir le squelette complet d'un lion marsupial géant, le *Thylacoleo carnifex*, dit « Leo », à la dentition redoutable et possédant une paire de griffes rétractables qui servaient, selon les chercheurs, à dépecer sa proie et à la monter dans les arbres, à l'abri.

M. Long estime qu'il s'agit d'un des mammifères prédateurs les plus féroces à avoir jamais vécu. Six autres spécimens du *Thylacoleo carnifex* ont été découverts dans une grotte, où ils avaient apparemment été bloqués.

Un squelette complet d'un « Leo » est maintenant exposé dans le musée, à Perth.

Sur le site des fouilles, les restes de wallabies, de petits kangourous avec des griffes en forme de faucille et des crêtes en corne au-dessus des yeux, ont également été trouvés.

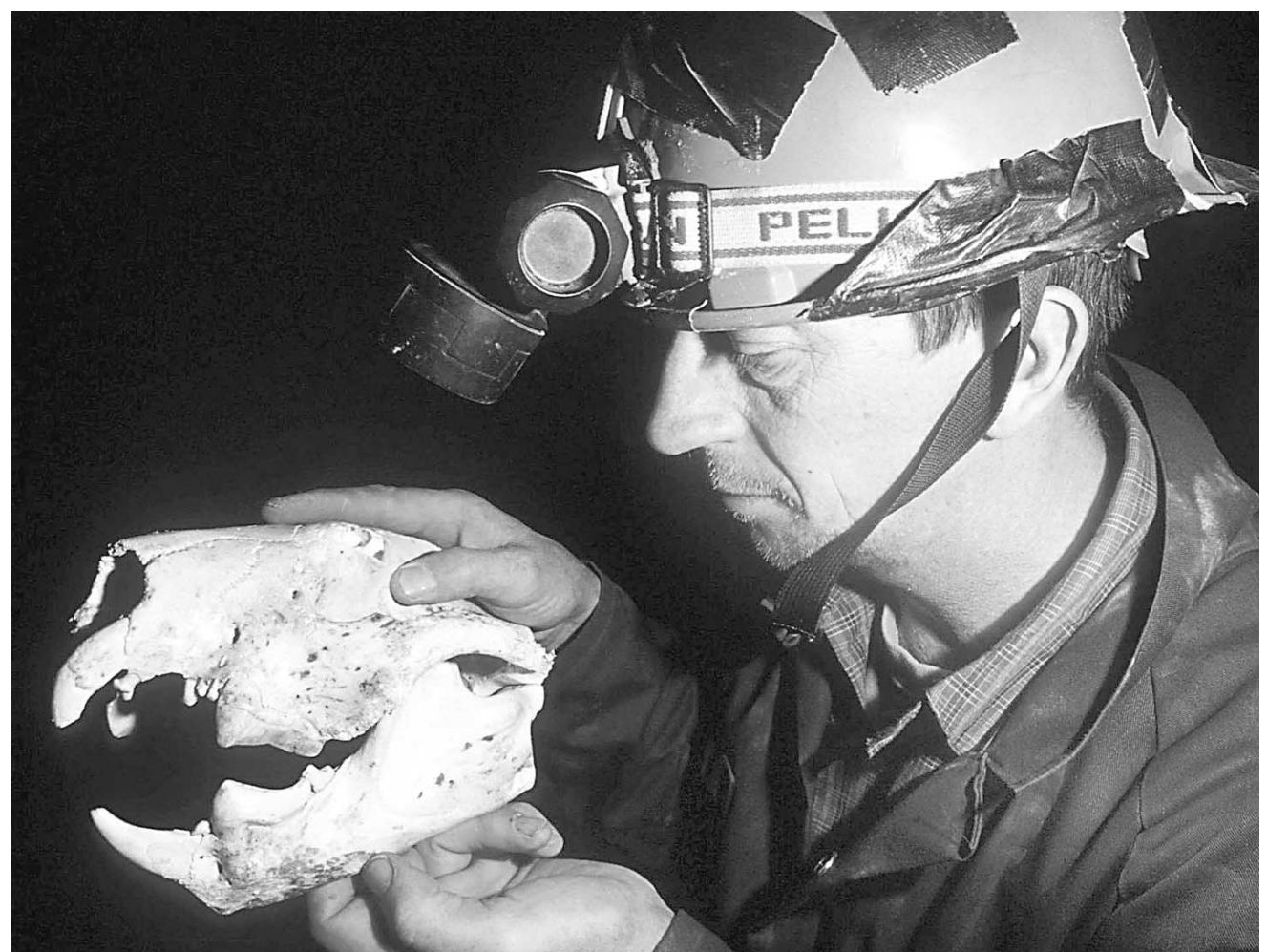


Photo AFP

John Long, directeur du musée de l'Australie de l'Ouest, tient dans ses mains les mâchoires d'un *Thylacoleo carnifex*, un lion marsupial géant découvert plus tôt ce mois-ci dans des grottes de la plaine de Nullarbor, une région isolée de l'ouest de l'Australie. Il s'agit, au dire du paléontologue, d'un des mammifères prédateurs les plus féroces à avoir jamais vécu.

Dans une autre grotte, les chercheurs ont déterré le plus grand goanna du monde, connu sous le nom de *Megalania* et, ailleurs sur le site, deux tigres de Tasmanie.

« Le plus important à propos de ce site est que les grottes contiennent une mégafaune parfaitement préservée, a souligné M. Long. C'est comme si les animaux s'y étaient couchés pour dormir, et leurs ossements reposent dans une parfaite disposition, là où ils sont morts. »

« C'est une situation unique, où les grottes ont dû être scellées peu après que les animaux y eurent été piégés et sont morts. Nous avons donc trouvé ces animaux préhistoriques dans un état parfaitement conservé et complet. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg par rapport à ce que nous espérons encore trouver lors d'expéditions futures », a souligné M. Long.

Quant à l'âge exact des squelettes, il faut attendre les travaux de datation plus détaillés. Les grottes

sont parfaitement sèches et ont conservé les restes des animaux dans un parfait état de momification, a-t-il encore expliqué.

On ignore jusqu'ici quelles sont les causes qui ont provoqué l'extinction des marsupiaux géants. Une hypothèse veut que l'arrivée des humains en Australie, il y a 60 000 ans environ, et la chasse qui s'ensuivit soit une des principales raisons. Des changements climatiques et, par le fait même, végétales pourraient également être à l'origine de leur disparition.

**NETTOYAGE RÉSIDENTIEL**

@ la Baie

**NETTOYAGE DE MOQUETTES**  
Rabais de 25 % à 45 %

- 43 \$** 2 pièces\*  
Rabais de 25 %. Notre prix ord.: 58 \$
- 79 \$** 3 pièces, 1 vestibule\* et 13 marches  
Rabais de 40 %. Notre prix ord.: 136 \$
- 99 \$** Maison au complet  
7 pièces et 1 vestibule\*  
Rabais de 45 %. Notre prix ord.: 185 \$

Notre méthode de nettoyage en profondeur déluge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

- 84 \$** Nettoyage de meubles  
1 canapé et 1 causeuse  
Rabais de 30 \$. Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires. Notre prix ord.: 114 \$.

**NETTOYAGE DE CONDUITS**  
Maison au complet\*\*  
Notre meilleure offre!  
Comprend: nombre illimité de sorties d'air et de conduits, nettoyage gratuit des plaques d'aération

179 \$

Rabais de 40 \$ **FILTRE ÉLECTROSTATIQUE**  
Retient 94 % des contaminants en suspension dans l'air.  
Notre prix ord.: 159 \$

Notre équipement de qualité professionnelle nettoie votre système par aspiration en utilisant des filtres à très haute efficacité, qui retiennent jusqu'à 99,97% des irritants en suspension dans l'air.

Renseignez-vous sur notre désinfectant entièrement naturel

Offre valide jusqu'au 3 août 2002.

1 800 818-7779

Pour les services de nettoyage résidentiel Hbc, faites le «1». Service téléphonique accessible dès 8 h!

• NETTOYAGE RÉSIDENTIEL  
• SÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE  
• DÉCORATION INTÉRIEURE

COMPRENANT: • RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

QUALITÉ • FIABILITÉ • COMMODITÉ

la Baie

J'aime, j'achète!

Primes HBC

\*Vestibules jusqu'à 10 pi. Prix fixé séparément pour les escaliers. Moquette fixe seulement. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. \*\*Pour système de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Frais additionnels pour portes d'accès. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé.

© Copyright 2002 Compagnie de la Baie d'Innovation

## Collecte de sang

**Complexe Desjardins**  
La Grande-Place – 2, Complexe Desjardins

**Aujourd'hui**  
9 h 30 à 17 h 30

---

**Les Galeries Lachine**  
2972, rue Remembrance (coin 32<sup>e</sup> Avenue)

**Demain et vendredi – 1<sup>er</sup> et 2 août**  
14 h à 20 h

---

**Complexe Cousineau**  
5245, boulevard Cousineau – Saint-Hubert

**Demain et vendredi – 1<sup>er</sup> et 2 août**  
11 h 30 à 20 h 30

**Sauvez quelqu'un cet été!**

Info-collecte:  
514 832-0873 • 1 800 343-7264

**DONNEZ DU SANG.  
DONNEZ LA VIE.**

## DAUPHINS ÉCHOUÉS | Les secouristes renoncent

Associated Press

EASTHAM, Mass. — Les secouristes ont renoncé aux efforts qu'ils déployaient pour sauver une quarantaine de dauphins globicéphales échoués hier sur les plages de Cape Cod pour la deuxième fois en autant de jours. Selon eux, un trop grand nombre d'entre eux étaient malades ou en état de choc.

Quatorze des animaux sont morts. Certains autres se débattaient dans l'eau trop peu profonde en émettant des cris plaintifs. Certaines des petites baleines noires échouées le long de la côte de Cape Cod ont été euthanasiées, des tests sanguins ayant révélé qu'elles étaient gravement malades. D'autres ont été placées sur l'estomac, de manière à leur éviter de suffoquer en attendant le retour de la marée haute, mais les secouristes ont décidé de ne pas tenter de les pousser en eaux plus profondes. La veille, des vacanciers et des volontaires avaient travaillé d'arrache-pied pour pousser le même groupe de dauphins — qui étaient alors au nombre de 55 — vers des eaux plus profondes après qu'ils se sont échoués sur la plage de Chapin Beach, à environ 40 km de là.

# FUTURE SHOP<sup>MD</sup>

Venez voir ce que votre Future vous réserve.<sup>MC</sup>

## Imprimante Lexmark gratuite\* à l'achat d'un ordinateur Cicero SC6135 (\*après remise postale)



**Processeur Intel<sup>MD</sup> Pentium<sup>MD</sup> 4 à 2,0 GHz**  
 • Mémoire vive DDR 512 Mo • Cache L2 de 512 Ko  
 • Disque dur 40 Go 7200RPM • Unité combinée lecteur DVD/graveur de CD ré-inscriptible • Carte USB 2.0 PCI  
 • Graphiques intégrés • Fente d'expansion AGP ouverte  
 SC6135 CodeWEB: 10017860/58 NEC17577F CodeWEB: 10013388  
 Lexmark CodeWEB: 10016841

**RABAIS DE 130 \$**  
**▶▶ 1499<sup>99</sup>**  
 APRÈS RABAIS

1629,99<sup>1</sup> - 30<sup>1</sup> rabais imprimante - 45<sup>1</sup> rabais moniteur - 55<sup>1</sup> rabais instantané = 1499,99<sup>1</sup>  
 (Moniteur rabais de 20<sup>1</sup> US = 30<sup>1</sup> CA environ.)



**ALTEC LANSING**  
**▶▶ 79<sup>99</sup>**

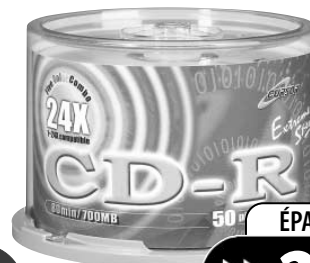
**Haut-parleurs 221**  
 • Puissance totale de 90 watts • 2 haut-parleurs satellites blindés  
 • Haut-parleur d'extrêmes-graves compact  
 • Commandes de volume intégrées ALTECLANSING221 CodeWEB: 10017282



**hp invent**  
**Graveur de DVD interne HP 200i**  
 • Graveur-lecteur interne de DVD et CD ré-inscriptibles  
 • Vitesses d'écriture et de réécriture de DVD de 2,4x  
 • Vitesses de lecture de CD de 12x, de réécriture de CD de 10x et de lecture de CD de 32x CodeWEB: 10014527

**100 \$ CHUTE DE PRIX**  
**▼ 699<sup>99</sup>**  
 APRÈS CHUTE DE PRIX  
 799,99<sup>1</sup> - 100<sup>1</sup> chute de prix = 699,99<sup>1</sup>

**Payez seulement 79,99\$ pour un disque dur WD 80, 7200 (valeur 179<sup>99</sup>) (à l'achat d'un DVD+RW HP 200i) 10008847**



**GIGASTORAGE**  
**ÉPARGNEZ 5\$**  
**▶▶ 29<sup>99</sup>**

**Paquet de 50 DC enregistrables en 5 couleurs de 80 min à 24x**  
 • Possibilité d'écriture jusqu'à 24x • Capacité de 80 min/700 Mo  
 • Garantie à vie ABC0-116-UI CodeWEB: 10011589

**50<sup>1</sup> d'impressions de photos gratuites**  
 de Photo Future en ligne sur achat de tout appareil photo numérique Kodak



**Kodak science numérique**  
**Appareil photo numérique**  
 • 1,3 méga-pixel • Zoom optique de 2x  
 • Mémoire interne de 8 Mo  
 • Compatible avec le socle d'accueil pour appareil photo KODAK EasyShare DXS215 CodeWEB: 10010388

**ÉPARGNEZ 10\$**  
**▶▶ 249<sup>99</sup>**

**Transférez vos photos sur votre ordinateur!**



**Kodak digital science**  
**Appareil photo numérique**  
 • 4,0 millions de pixels • Zoom optique de 2x • Réglages automatique et manuel • Compatible au socle d'accueil pour appareil photo EasyShare DX4900 CodeWEB: 10013419

**▶▶ 649<sup>99</sup>**

**RiO AUDIO**  
**Lecteur MP3 de 32 Mo**  
 • Connexion USB  
 • Fente Smart Media  
 • Mémoire maximale de 160 Mo ONE CodeWEB: 10011334



**ÉPARGNEZ 10\$**  
**▶▶ 159<sup>99</sup>**

**RCA**

**Lecteur MP3 de 64 Mo K@zoo**  
 • Mémoire interne de 64 Mo  
 • Expandible jusqu'à 160 Mo avec des cartes MMC  
 • Connexion USB RD1060 CodeWEB: 10011224

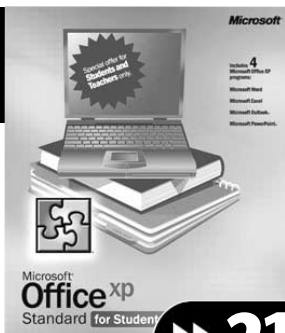


**ÉPARGNEZ 10\$**  
**▶▶ 189<sup>99</sup>**

**Valeur 90\$**  
**10017939**

**Web Cam Intel gratuite** avec tout achat de logiciel Office XP

**Microsoft Office XP pour étudiant**  
 • Comprend Word, Excel, Outlook et PowerPoint  
 MICROSOFTSTUDENTS  
 CodeWEB: 10015954



**▶▶ 219<sup>99</sup>**

**hp invent**  
**Imprimante Deskjet<sup>SM</sup> 656c**  
 • Vitesses d'impression en noir de 6 ppm et de 3 ppm en couleur  
 • Résolution de 600 x 600 ppp  
 • Ensemble de logiciels pour la famille  
 • Plateau acceptant 100 feuilles  
 656c CodeWEB: 10010020



**RABAIS 50\$**  
**▶▶ 49<sup>99</sup>**  
 APRÈS RABAIS

99,99<sup>1</sup> - 40<sup>1</sup> remise postale - 10<sup>1</sup> rabais instantané = 49,99<sup>1</sup>



**TOSHIBA**

**Processeur Intel<sup>MD</sup> Celeron<sup>MC</sup> à 1,33 GHz**  
 • Mémoire SD de 256 Mo • Disque dur de 30 Go  
 • Unité combinée lecteur DVD/graveur de CD ré-inscriptibles • Affichage UXGA TFT de 14,1 po  
 CodeWEB: 10016824ENG 10016816FRE 1400-D07 10016825/16



**ÉPARGNEZ 100\$**  
**▶▶ 2199<sup>99</sup>**

Bénéficiez de l'option **Aucun intérêt pendant 90 jours**. Faites une demande @

**FUTURE SHOP.ca**

Prix et produits en vigueur du 31 juillet au 6 août 2002.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

\*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** MDAéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comprendant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

# Un donneur de sang gai recherché

LAMIA GRITLI

LA SOCIÉTÉ canadienne du sang n'a toujours pas retrouvé l'homosexuel qui s'est vanté d'avoir enfreint la politique interdisant les dons de sang d'hommes gais sexuellement actifs. La communauté gae condamne le geste du donneur, mais demande cependant une révision de cette exclusion jugée discriminatoire.

La Société canadienne du sang (SCS) a bien obtenu de la Cour supérieure de l'Ontario une ordonnance lui permettant d'identifier l'expéditeur du message, mais en vain. « Le fournisseur de service n'a pas pu retrouver l'origine de ce message qui a été envoyé de l'extérieur du Canada », souligne Jirina Vlk, porte-parole de la SCS.

Dans son message, l'homme, un homosexuel actif, soutient avoir donné du sang. Fort d'un test de dépistage le déclarant séronégatif, il dit qu'il n'hésiterait pas à en redonner de nouveau malgré les risques de poursuite qu'il encourt. Il veut ce faisant condamner la politique discriminatoire de la SCS à l'égard des homosexuels.

La Société affirme que le risque qu'un receveur soit contaminé par le sang de ce donneur est infime. « On a recours à des tests parmi les plus sûrs au monde sur chaque unité de sang prélevée », assure Jirina Vlk. Elle admet cependant que si un donneur venait tout juste d'être infecté, la chose aurait pu être échappée par le test de dépistage.

L'internaute cherchait en fait à

manifeste son désaccord contre la question 18 du questionnaire de la SCS et d'Héma-Québec, qui demande aux gais, mais non aux lesbiennes moins à risque, s'ils ont eu depuis 1977 « une relation sexuelle avec un autre homme, même une seule fois ».

Acceptable ou pas, cette question ? Pour la Société canadienne du sang dont le mandat est d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en sang, les conditions posées ne visent pas à juger les homosexuels, mais à limiter le plus possible les risques. « Nos conclusions sont fondées sur des preuves scientifiques et médicales, d'expliquer Jirina Vlk. Celles-ci ont déterminé que l'incidence du VIH est plus importante chez les hommes homosexuels que chez les hétérosexuels. La décision a été prise avec Santé Canada, l'organisme qui réglemente la gestion du sang au pays ».

Elle ajoute que cette exclusion, qui a tout aussi cours du côté d'Héma-Québec et de la Food and Drug Administration américaine, figure parmi tant d'autres. Les dons de sang de prostituées, de gens qui ont recours aux drogues illicites ou d'hétérosexuels ayant des activités sexuelles à risque ne sont pas davantage recherchés. « Un don est un privilège et non un droit », note Mme Vlk.

Tout en condamnant le geste de l'internaute, les représentants de la communauté gae croient qu'une révision de la politique du don de sang s'impose. « Héma-Québec et les autorités fédérales doivent évaluer le risque de contamination par

de nouveaux critères, mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui, lance Laurent Mc Cutcheon, président de Gai écoute. Il suffirait de demander aux gais comme aux hétérosexuels s'ils ont eu des relations sexuelles non protégées plutôt que d'exclure d'emblée tous les gais », de continuer M. Mc Cutcheon.

Il exige au demeurant une définition beaucoup plus claire de ce que c'est qu'une relation sexuelle, ce sur quoi se penchent d'ailleurs Héma-Québec et la SCS.

De son côté, Pierre Valois, le président sortant de la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec ne s'étonne pas du message envoyé à la Société canadienne du sang. « Quand les lois sont déraisonnables, il y a toujours des débordements », fait-il remarquer.

Notons que c'est le deuxième message du genre en deux mois que reçoit la Société canadienne du sang. Grâce à une ordonnance de la Cour supérieure de l'Ontario, la SCS avait pu en toute légalité obtenir du fournisseur Internet Rogers Communications l'identité de ce premier expéditeur ontarien et de son partenaire qui avaient tous deux donné du sang. La SCS a retracé tous leurs dons de sang et a intenté une poursuite de 100 000 \$ contre eux.

Il y a trois ans, un Québécois avait mené le même type de bataille, n'hésitant pas à mentir dans son questionnaire et à donner du sang malgré l'interdiction. Il a depuis déposé une plainte à la Commission des droits de la personne.

# Controverse sur le fluor en Belgique

SOPHIE ALLARD

LA BELGIQUE interdit la vente de suppléments de fluor destinés aux enfants et demande à l'Union européenne d'interdire le fluor dans la composition du dentifrice. Au Québec, les dentistes accueillent la nouvelle avec scepticisme.

« Il est exagéré de bannir complètement le fluor car il aide de beaucoup à prévenir la carie, indique le Dr Hélène Buihieu, directrice de l'option de dentisterie pédiatrique de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal. J'ai bien hâte de voir l'état de la santé bucco-dentaire des Belges dans une dizaine d'années ! »

La Belgique est le premier pays à imposer une telle interdiction. La ministre de la Santé publique de la Belgique dit appuyer sa décision sur des études scientifiques ayant démontré que le fluor peut provoquer une ostéoporose et que son efficacité est douteuse.

« J'ai toutes les études en main et jamais il n'y a eu de cas d'ostéoporose soutient le Dr Michel Lévy, dentiste-conseil à la direction de la santé publique de Montréal-Centre. Cette décision de la Belgique est très surprenante car le fluor, s'il est bien dosé, n'a pas d'impact négatif sur la santé et c'est de loin la meilleure défense contre la carie. »

Consummé avec exagération, le fluor peut, il est vrai, entraîner des effets secondaires. Le principal ? La

fluorose dentaire, une affection qui n'a bien souvent qu'une conséquence esthétique : l'apparition de taches blanches sur la dentition en formation (avant l'âge de 6 ans). Dans les cas les plus graves, les dents prennent une teinte brunâtre ou un aspect bosselé. « La majorité des cas de fluorose dentaire sont cependant mineurs au Québec, affirme le Dr Lévy. Pour éviter la surdose de fluor, on recommande en Amérique du Nord de prescrire des suppléments de fluor avec modération. Par exemple, si un enfant se brosse les dents deux fois par jour, les suppléments ne sont pas nécessaires. »

Et que dire des risques de fluorose osseuse ? Très peu élevés. « Pour être atteinte, une personne doit être exposée à des doses extrêmement fortes », indique le Dr Lévy.

L'efficacité du fluor n'est pas remise en cause, tient à souligner le Dr Buihieu. « Si les suppléments de fluor en capsules sont moins efficaces qu'on ne le pensait, le dentifrice fluoré, qui agit directement sur les dents, est cependant très recommandé. »

Cela étant dit, il demeure tout de même difficile de condamner l'initiative belge. « Est-ce que les études consultées par les Belges sont valides ? Est-ce que ceux-ci sont davantage exposés au fluor ? Leur eau est-elle fluorée de façon importante ? », se demande le Dr Buihieu. Tout est une question de dose. »

# SEARS\*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU JEUDI 8 AOÛT 2002

**rabais 230\$** sur le duo  
**DUO KENMORE® DE SUPER CAPACITÉ**  
Laveuse 3,2 pi<sup>3</sup>. 11 cycles. Agitateur Dual-Action™.  
N° 23662. Rég. Sears 729,99. **599,99**  
Sécheuse 7 pi<sup>3</sup>. 10 options.  
Antifroissage Wrinkle Guard™ 30 minutes. N° 62662.  
Rég. Sears 579,99. **479,99**

**maintenant 899<sup>99</sup>**  
**RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18,8 PI<sup>3</sup>**  
**À CONGÉLATEUR EN HAUT**  
1 tablette et 4 demi-tablettes en verre à rebord.  
2 hydrateurs à réglage d'humidité. N° 61962. Rég. Sears 1149,99.  
En blanc ou en biscuit



## Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Amos**  
Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451
- Deux-Montagnes**  
Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000
- Drummondville**  
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381
- Granby**  
Les Galeries de Granby (450) 375-5770
- Joliette**  
Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900
- Mont Laurier**  
Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100
- Montréal**  
Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou  
Langelier et Jean Talon (514) 254-4213  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard  
Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon  
(450) 678-9066  
Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle  
Boul. Newman et Boul. Shenkus (514) 365-5070  
Carrefour Laval (450) 682-1200  
Mail Champlain Brossard (450) 465-1000  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval  
Boulevard Curé-Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495  
Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770  
Place Vertu (514) 335-7770  
Promenades St-Bruno (450) 441-6603  
Magasin de meubles et d'électroménagers de St-Bruno  
Autoroute 30 et autoroute 116 (450) 653-4064  
St-Jérôme (450) 432-2110
- Pointe Claire**  
Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815  
Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire  
Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne  
(514) 694-3984
- Repentigny**  
Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532
- Rouyn-Noranda**  
Place Rouanda (819) 797-2321
- Sorel**  
Les Promenades de Sorel (450) 746-2508
- St-Hyacinthe**  
Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601
- St-Jean**  
Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651
- St. Jérôme**  
Le Carrefour du Nord (450) 432-2110
- Val d'Or**  
Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181
- Valleyfield**  
Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050
- Victoriaville**  
La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

## Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Copyright 2002, Sears Canada Inc.

## Essai de thérapie cellulaire de grande ampleur

Agence France-Presse

PARIS — L'Assistance publique-hôpitaux de Paris et la société américaine Genzyme ont annoncé hier le lancement d'un essai de thérapie cellulaire de grande ampleur, à partir de cellules prélevées sur les malades, dans le but de mettre au point un traitement contre l'insuffisance cardiaque sévère.

Cet essai, qui se déroulera en Europe et en Amérique du nord, portera sur 300 patients. Il découle du succès du premier essai mondial mené en France sur 10 malades, sous la direction du Pr Philippe Menasché, chirurgien cardiaque à l'hôpital Georges Pompidou, à Paris.

La technique consiste à prélever sur le muscle de la cuisse du malade des cellules dormantes capables de régénérer de nouvelles cellules musculaires, de les mettre en culture, puis de les réinjecter directement dans les zones du coeur qui ont été irréversiblement détruites par la maladie cardiaque. Sur les 10 malades qui, à ce jour, ont bénéficié de cette technique, neuf sont en bonne santé et un est mort d'un accident vasculaire cérébral, a indiqué hier devant la presse le Pr Menasché.

« Ce programme de thérapie du coeur est le plus important au monde (...) et l'insuffisance cardiaque est la maladie la plus coûteuse en Europe et aux États-Unis », a souligné Duke Collier, président de Genzyme, une des cinq premières sociétés de biotechnologie dans le monde.

Plus de 20 millions de personnes souffrent d'insuffisance cardiaque dans le monde et, dans la moitié des cas, cette maladie fait suite à un infarctus du myocarde qui provoque une nécrose plus ou moins étendue du muscle cardiaque.

C'est précisément parce que ces cellules du coeur ne possèdent pas de capacités de régénération que les chercheurs et les cardiologues ont eu l'idée de prélever d'autres cellules capables, elles, de redonner vie à la partie du coeur lésée.

# les meilleures offres de nos acheteurs



**maintenant 699<sup>99</sup>**  
**CUISINIÈRE KENMORE À ÉLÉMENTS-SERPENTINS ET À FOUR AUTONETTOYANT**  
Gril pour lèchefrite inclus.  
Roulettes blocables. N° 62408.  
Rég. Sears 949,99.



**maintenant 599<sup>99</sup>**  
**LAVE-VAISSELLE KENMORE LAVAGE ULTRA**  
Pompe de séparation. N° 15682.  
Rég. Sears 749,99.  
Aussi en biscuit ou en noir



**maintenant 249<sup>99</sup>**  
**ASPIRATEUR-TRAÎNEAU KENMORE™ POWER-MATE™**  
Moteur 12 A. Triple filtration.  
3 réglages de hauteur. N° 20060.  
Rég. Sears 349,99.

NE081M02

**ANGLAIS**  
**COURS AXES SUR LA CONVERSATION**  
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue à temps partiel et semi-intensifs | **COURS INTENSIFS**  
matin, après-midi, soir de jour, 25 h/semaine  
1 à 7 fois/sem. • 235 \$/30 h\* 155 \$ à 175 \$/semaine\*  
\* Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$  
**Formation en entreprise** adaptée à vos besoins  
**Cours privés** : toutes les langues  
*Converlang*  
école de langues postmoderne  
accréditée par Emploi-Québec  
1160, boul. St-Joseph Est, 3<sup>e</sup> étage, Mtl  
Laurier (514) 278-5309 www.converlang.com

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
TVA, le réseau des tirages  
Tirage du 2002-07-30  
06 09 11 17 18 20 22 31 38 40  
42 43 44 48 50 56 57 62 67 70  
Tirage du 2002-07-30  
3 4  
847 5343 NUMÉRO: 399541  
Tirage du 2002-07-30  
Extra  
NUMÉRO: 399541  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.  
En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.  
Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI  
1 866 505-JEU

# Paix en Afrique ou changement de stratégie ?



JOONEED KHAN  
ANALYSE

Le Congolais Joseph Kabila et le Rwandais Paul Kagamé ont signé la paix hier à Pretoria, en présence du Sud-Africain Thabo Mbeki, dont le vice-président, Jacob Zuma, a salué l'événement en notant qu'il « marque le départ d'une nouvelle ère pour l'Afrique, où il n'y aura plus de génocide dans la nouvelle Union africaine ».

Parlant en présence d'une représentante du secrétaire-général de l'ONU, et du président malawien Bakili Maluzi, pour la SADC, la communauté de 14 États d'Afrique australe, Zuma a dit : « Nous ne tolérerons pas que le canon du fusil décide de qui gouverne ; nous serons le lion rugissant de la renaissance de l'Afrique. »

« Le sang ne doit plus couler », a dit Kabila. « C'est un grand pas dans la résolution du conflit », a opiné Kagamé. Conflit qui, dans sa durée stricte de quatre ans, a engouffré au moins six États africains et causé, selon les sources, jusqu'à quatre millions de morts — dont trois millions de civils ayant succombé à des causes indirectes comme la faim, les maladies et le manque de soins.

L'optimisme panafricain s'alimente, selon

une analyse du *Mail and Guardian*, d'Afrique du Sud, du fait que, dans la foulée du sommet du G8 à Kananaskis, du soutien de celui-ci au projet de développement africain NEPAD, et de la transformation de l'OUA en Union africaine (UA), les pays riches, dont les États-Unis, ont débloqué des fonds importants et déployé une diplomatie soutenue pour tourner la page sur les guerres en Afrique.

Ainsi, souligne le quotidien, la Banque mondiale a lié à la paix un prêt de 450 millions de \$ au Congo — et promis davantage. En même temps, le Tribunal d'Arusha a retourné la pression sur le Rwanda en inculquant un membre du FPR tutsi pour des atrocités commises lors de sa marche vers le pouvoir à Kigali en 1994 — si bien que Kigali est accusé de saboter le travail du TPRI.

La paix « éclate » en même temps au Soudan, où John Danforth, le sénateur américain nommé envoyé spécial, aidé du Kenyan Daniel Arap Moi, définissait la semaine dernière un cadre pour mettre fin à la guerre entre le gouvernement (islamique) de Khartoum et la rébellion (animiste et chrétienne) du Sud qui a fait deux millions de morts en 19 ans. Une paix totale doit être négociée le mois prochain, avec libertés religieuses et autodétermination pour le Sud — et accès au pétrole pour les firmes américaines.

Même « avancée » au Burundi, où l'Afrique du Sud et l'Ouganda vont réunir les belligérants le mois prochain pour une paix globale à la guerre civile Tutsis-Hutus qui a fait, selon les sources, au moins un demi-million

de tués en huit ans, la plupart hutus. En fait, stabiliser les rapports entre Hutus majoritaires et Tutsis minoritaires du Rwanda et du Burundi est une clé à la stabilité de toute l'Afrique des Grands Lacs — à preuve la guerre du Congo, commencée en 1996 avec le soutien de Kagamé à Kabila père contre le vieux dictateur Joseph Désiré Mobutu.

Mais des analystes plus critiques comme le groupe belge LAI et l'Afro-America Network notent que ce déluge de paix, en Afrique des Grands lacs notamment, marque un changement de stratégie pour les grandes puissances : Américains et Britanniques, aidés des Belges, ont miné les Français, mais ils ont perdu leur pari d'imposer les Ougando-Rwandais en satrapes pour exploiter les fabuleuses richesses du Congo — y compris l'eau —, disent-ils.

Le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie — et les combattants hutus du Rwanda — ont permis au Congo de neutraliser l'agression venue du Rwanda et de l'Ouganda. Dans la nouvelle configuration, Belges et Américains misent sur Kabila, estiment ces sources, alors que les Français veulent rétablir leurs vieilles filières mobutistes via le MLC de Jean-Pierre Bemba, et que Londres veut sauver Kagamé.

Il y a loin de la coupe aux lèvres, cependant. Comme les combats qui continuent au Soudan et au Burundi, l'armée rwandaise se bat toujours contre les Banyamulenge (Tutsis congolais) et les Maï-Maï au Kivu. La paix signée hier à Pretoria prévoit le retrait de 30 000 soldats rwandais contre le rassemblement, le désarmement et le rapatriement (par

le Congo au Rwanda) des Hutus armés que le FPR accuse du génocide de 1994. « Le monde doit nous aider à consolider la paix », a encore dit hier Kagamé, à Pretoria.

Kigali dit qu'ils sont 30 000 « génocidaires » ; la mission de l'ONU (MONUC) les estime à 12 000. Kigali maintient que les militaires Interhamwe et soldats hutus des ex-FAR (Forces armées du Rwanda) sont regroupés au sein de l'ALIR (Armée de libération du Rwanda), que Washington classe comme groupe terroriste.

Kigali ajoute que l'ALIR et les FDLR, c'est la même chose. Les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sont alliées aux Tutsis dissidents du FPR au sein de l'Igihango, voué à opérer une vraie ouverture politique à Kigali. Les FDLR nient, rappelant qu'elles se sont battues pour le Congo, qu'elles ont désarmé devant l'UE et de l'ONU, et qu'elles veulent la réconciliation et la paix au Rwanda. Elles demandent si Kagamé peut se permettre de rapatrier ses hommes du Congo tout en absorbant les Hutus qui seront renvoyés au Rwanda.

« Si la guerre cesse au Congo, elle éclatera en guerre civile au Rwanda », a dit hier à *La Presse* Alexis Nshimiyimana, porte-parole des FDLR, dans une interview téléphonique depuis Vienne. « À moins que le FPR et Kagamé engagé avec tous les opposants un Dialogue inter-rwandais, comme celui qui a lieu entre Congolais, pour en arriver à une formule de transition vers l'État de droit et vers la légitimité démocratique au Rwanda », a-t-il ajouté.

## Radhia Nasraoui fustige le « régime barbare » de Ben Ali en Tunisie

d'après AFP et AP

PARIS — L'avocate Radhia Nasraoui, en grève de la faim depuis le 26 juin pour obtenir la libération de son mari et de ses coaccusés emprisonnés pour « délits d'opinion », a dénoncé avec force hier le « régime barbare » du président Ben Ali, et épinglé les pays, dont la France, qui « continuent à faire l'éloge » du pouvoir tunisien.

Un badge à l'effigie de son mari, Hamma Hammami, sur la poitrine, voix ferme malgré l'épuisement, M<sup>me</sup> Nasraoui, arrivée lundi à Paris pour soustraire sa fille de trois ans aux harcèlements de la police, a tenu une longue conférence de presse au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

Sous l'oeil inquiet de ses amis et de son médecin, l'avocate, dont le mari journaliste et dirigeant du Parti communiste ouvrier (PCOT, interdit) est incarcéré depuis le 2

février, a expliqué qu'elle menait sa grève de la faim pour « poser le problème des libertés en Tunisie ».

« Je combat les conditions de détention moyenâgeuses de tous les prisonniers, politiques ou de droit commun. Et je combats parce qu'il est inadmissible que des gens, qu'ils soient islamistes, communistes ou nationalistes, soient condamnés pour leurs opinions », a déclaré M<sup>me</sup> Nasraoui.

Hammami et plusieurs camarades, sortis volontairement de quatre ans de clandestinité en février, ont été condamnés en appel en mars à trois ans et deux mois de prison ferme.

« Des gens continuent de mourir en prison », a dit M<sup>me</sup> Nasraoui, qui a demandé qu'« une loi d'amnistie générale soit proclamée en Tunisie ». « Tous les partis d'opposition sont d'accord maintenant » à ce sujet, a-t-elle affirmé.

« Mon message s'adresse au monde entier. Je ne comprends pas



Ben Ali

Photo REUTERS

que l'on continue à soutenir un régime aussi barbare, un régime qui

torture pour une opinion, qui terrorise les enfants des opposants et des défenseurs des droits de l'homme, qui prive les gens de leur droit au travail, qui les empêche de quitter le pays ou d'organiser des réunions », s'est exclamé l'avocate.

Avant de fustiger « toutes ces personnalités, françaises surtout, qui viennent en Tunisie faire l'éloge du régime ».

Évoquant les manifestations de soutien des défenseurs des droits de l'homme tunisiens, qui, « malgré la répression, le harcèlement et les intimidations » lui « rendent visite quotidiennement » depuis le début de sa grève de la faim, elle dit en souriant « avoir apprécié » un appel récent de l'ambassade de France.

« C'est une évolution positive. En Tunisie, tout le monde est vaincu que Ben Ali ne pourrait pas poursuivre sa politique répressive si la France lui retirait son soutien », a-t-elle dit.

La militante, frêle, amaigrie mais déterminée, s'interrompant régulièrement pour reprendre quelques forces, a précisé qu'elle rentrerait aujourd'hui à Tunis. « Chez moi, pour continuer mon combat dans mon pays, car j'ai toujours choisi de mener ce combat avec les militants qui me soutiennent, malgré les intimidations de la police politique », a-t-elle indiqué.

Interrogée sur les conditions de santé de son mari, elle a indiqué qu'il souffrait de « tension artérielle, des reins et du cœur ». « Il est dans une cellule trop petite, pas aérée, n'a pas le droit de lire librement », a-t-elle dit.

Les autorités judiciaires tunisiennes ont affirmé que Hammami était détenu dans des conditions « parfaitement réglementaires et convenables », et qu'il était « en bonne santé ». Elles ont qualifié la grève de la faim de M<sup>me</sup> Nasraoui de « comportement injustifiable et immoral ».



ÉQUIPE TOYOTA

Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. \*Exemple de financement : 20 000 \$ à un taux de financement de 2,9 % par année. Paiement mensuel de 580,74 \$ pendant 36 mois. Frais d'emprunt de 907 \$. Coût total du prêt de 20 907 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. \*\*En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 3,9 % sur la Sienna CE Plus (modèle ZF19CS-B) avec acompte de 4 441 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 350 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 18 792 \$ et prix de l'option d'achat de 13 200,75 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Allocation de location incluse de 1 000 \$. Prix Accès de 28 789 \$. La location inclut un maximum de 1 260 \$ de frais de transport et de préparation. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Offres valables sur tous les modèles Sienna CE Plus 2002 neufs, loués ou achetés avant le 31 juillet 2002. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. \*Basé sur les essais de l'Insurance Institute for Highway Safety des E.-U. en 1998 pour les collisions frontales déportées à 40 %, à 40 m/h. Pour obtenir les résultats complets des tests, visitez [www.highwaysafety.org](http://www.highwaysafety.org). Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux et le programme La classe verte Toyota Evergreen.

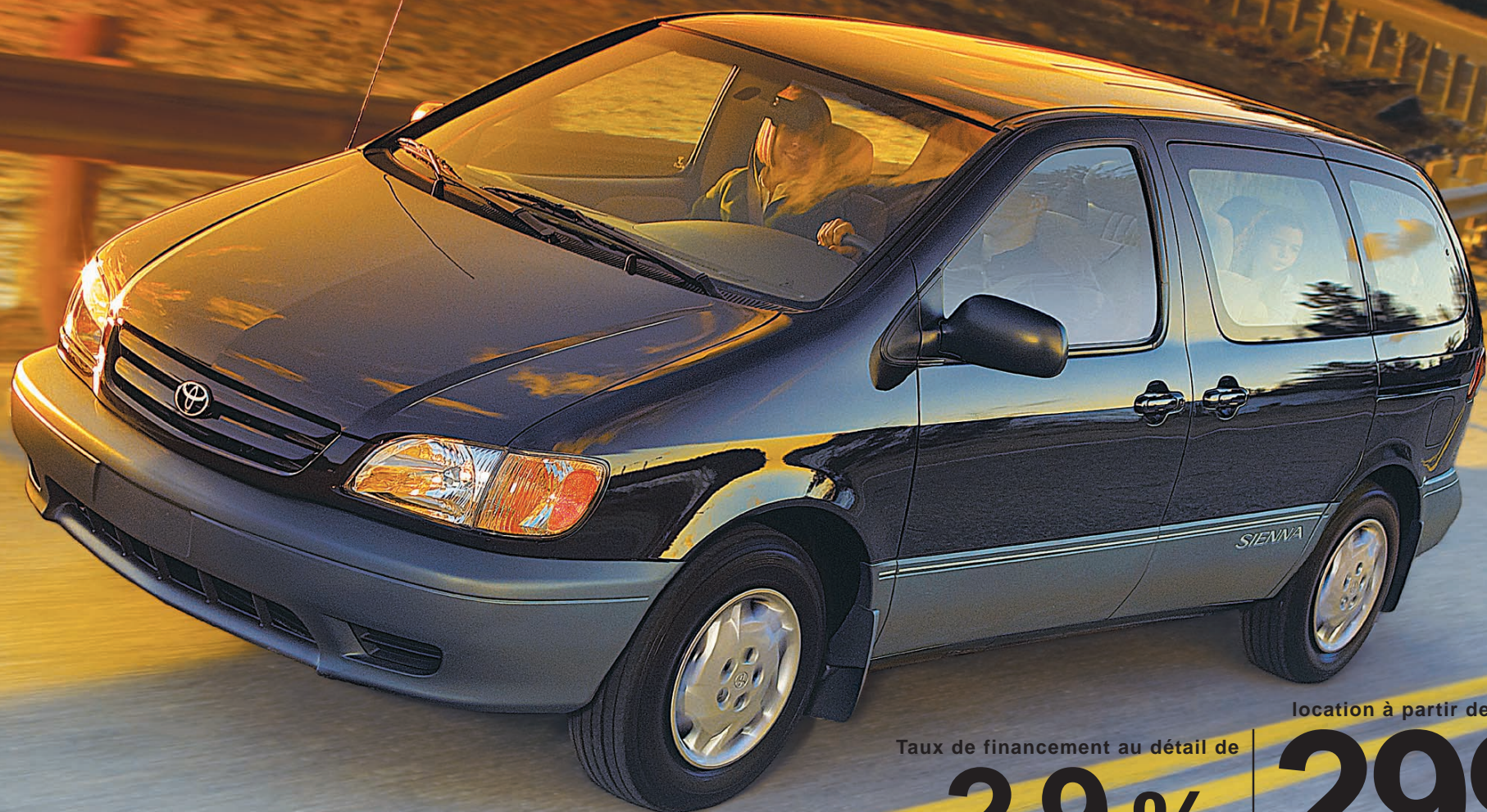


Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Passez vite chez votre concessionnaire Accès Toyota pour découvrir une nouvelle expérience d'achat automobile.

ACCÈS TOYOTA

# Un comportement sécurisant.



location à partir de

Taux de financement au détail de

2,9 %

jusqu'à 36 mois\* ou

299 \$

par mois, 48 mois\*\*

La mini-fourgonnette la plus sécuritaire jamais testée par l'I.I.H.S.\*

TOYOTA SIENNA

1 888 TOYOTA-8 www.toyota.ca

# Un juge britannique invalide la détention sans procès de présumés terroristes

BORIS BACHORZ  
Agence France-Presse

**LONDRES — La justice britannique a infligé hier un sérieux revers au gouvernement en jugeant contraire aux droits de l'homme la mise en détention sans inculpation ni procès d'étrangers soupçonnés d'activités terroristes.**

Un magistrat a estimé que cet élément-clé du dispositif sécuritaire britannique adopté après les attentats du 11 septembre était « discriminatoire » puisqu'il s'applique aux étrangers et non aux Britanniques.

Le juge Andrew Collins a pré-

venu que son jugement n'entraînait pas en soi la libération des neuf étrangers détenus depuis des mois dans une prison du sud-est de Londres et qui avaient fait appel devant lui.

Le ministère de l'Intérieur a en effet immédiatement fait appel de la décision du magistrat et le sort des détenus doit de plus être examiné au cas par cas par la justice à l'automne.

Un responsable musulman britannique, Ghayasuddin Siddiqui, a dit espérer « que la seule option du gouvernement sera de supprimer cette partie de la loi ». « Le gouvernement ne peut décemment pas annoncer qu'il va rendre la loi plus draconienne encore pour que même les citoyens britanniques puissent à leur tour être enfermés sans procès », a-t-il ajouté.

Le ministère de l'Intérieur a de son côté préféré faire valoir que le juge avait validé les autres aspects de la loi. Le magistrat a notamment reconnu que les attentats du 11 septembre avaient créé « une situation d'urgence menaçant la vie de la nation ». « Cela signifie que nous pouvons déroger (à la Convention européenne des droits de l'homme) pour cause de situation d'urgence telle que définie par la loi », a estimé un porte-parole du ministère.

La mise en détention sans inculpation ni procès de suspects étrangers constitue l'élément central, et également celui de loin le plus controversé, d'une loi adoptée en décembre dernier.

Le gouvernement britannique avait pour cela dû déroger à l'article 5 de la Convention européenne

des droits de l'homme, qui interdit de telles détentions administratives. Mais le juge Collins a estimé que la loi demeurerait en infraction avec un autre article de la Convention, l'article 14, qui interdit toute discrimination.

Ce magistrat préside une « Commission spéciale d'appel en matière d'immigration », une instance d'appel créée en vertu de cette nouvelle loi antiterroriste, et dont c'était la première décision.

L'association Liberty, qui s'était associée au recours des neuf détenus étrangers, a estimé que ses arguments avaient été entendus. « Nous ne pensons pas qu'il existe une situation d'urgence si extrême qu'elle justifie d'enfermer des gens sans inculpation ni procès, non pas pour quelque chose qu'ils ont fait, mais pour quelque chose que quel-

qu'un pense qu'ils pourraient faire », a déclaré John Wadham, directeur cet organisme.

L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty internationale a pour sa part estimé que « toutes les personnes détenues devaient soit être inculpées (...) et traitées en conformité avec les règles d'un jugement équitable, soit être immédiatement libérées ».

L'enquête consécutive aux attentats du 11 septembre a déjà subi plusieurs revers en Grande-Bretagne. Les procédures d'extradition vers les États-Unis ont ainsi dû être abandonnées, faute de preuve, contre un pilote de l'air algérien, Lofli Raïssi, et contre un Égyptien, Yasser al-Serri, qui dirige depuis Londres une organisation nommée Observatoire islamique.

## Création d'un bureau pour soigner l'image des États-Unis à l'étranger

d'après AFP

WASHINGTON — La Maison-Blanche a annoncé hier la création à l'automne d'un Bureau des communications mondiales afin de renforcer les efforts des États-Unis dans leur campagne pour améliorer leur image à l'étranger.

« La diplomatie publique est un élément important et actuel de la mission de l'Amérique à l'étranger afin de faire connaître son point de vue aux autres nations », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Ce nouveau bureau sera une extension du Centre d'information de la coalition à la Maison-Blanche, mis en place en octobre 2001 par Washington pour contrecarrer les campagnes de désinformation des talibans au début de la guerre contre le terrorisme menée par les Américains en Afghanistan.

Ce centre dispose d'antennes à Londres et Islamabad, qui seront probablement maintenues au moins dans un premier temps. Fleischer a toutefois indiqué que les structures du futur bureau de communications mondiales seraient souples afin de pouvoir s'adapter aux circonstances qui se présenteront.

Il a également assuré qu'il ne serait pas utilisé pour faire de la désinformation. « Cela ne sera absolument pas le cas », a-t-il dit. Il y a quelques mois, une controverse s'était développée autour d'un projet de création d'un service de l'information stratégique au Pentagone, envisageant au besoin de

recourir à la désinformation. Le projet avait ensuite été abandonné.

Le porte-parole a souligné que la création du futur bureau témoignait de l'importance que le président George W. Bush attache à une meilleure compréhension à l'étranger des valeurs et des positions des États-Unis.

Il a justifié le rattachement du futur bureau à la Maison-Blanche en affirmant que le président « est un puissant mégaphone pour expliquer ce qu'est l'Amérique, quels sont ses idéaux et ce que nous présentons à l'étranger ».

Il a également souligné qu'il travaillerait en symbiose avec le département d'État (ministère des Affaires étrangères) et les ambassades américaines à l'étranger.

Le nouveau bureau, qui sera dirigé par un conseiller du président, ajoutera « une valeur thématique et stratégique », ainsi que le poids présidentiel, au rôle déjà joué par le département d'État pour présenter le visage des États-Unis au reste du monde, avait déclaré au *Washington Post* un haut responsable de l'administration Bush.

Selon une étude publiée lundi par le Conseil pour les Relations étrangères, l'image des États-Unis s'est sérieusement dégradée dans le monde, et notamment au Proche-Orient.

Les auteurs de cette étude ont recommandé à l'administration Bush de lancer d'urgence une offensive diplomatique mondiale pour redorer le blason américain, mais également de ne pas oublier de se aussi mettre « à l'écoute du monde ».

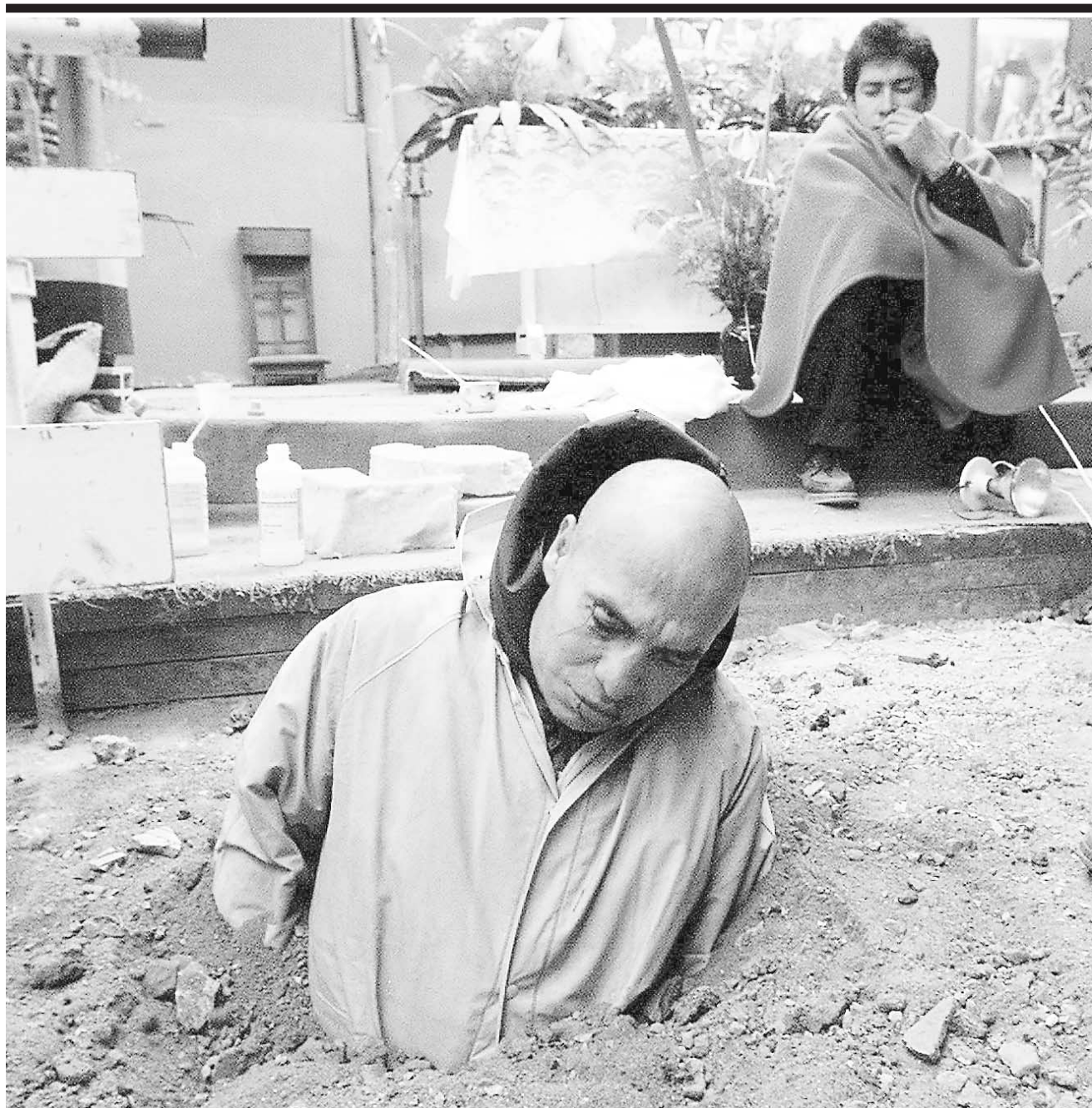


Photo AP

### Aux grands maux...

Paupières et lèvres cousues, Fernando Lopez, un leader communautaire, s'est fait enterrer hier à El Pino, quartier pauvre du sud de la capitale de la Colombie, Bogota, afin d'attirer l'attention des autorités locales sur les conditions de vie des résidents.



On n'oublie jamais sa 1<sup>ère</sup> voiture. Jusqu'à ce qu'on achète sa 1<sup>ère</sup> Mercedes.

► **LA CLASSE C.** Pourquoi notre Mercedes de Classe C a-t-elle séduit un nombre record de conducteurs? Est-ce en raison de sa valeur étonnante? De sa sécurité pionnière? De sa qualité?

► Eh bien oui. Voyez-vous, la raison pour laquelle la Mercedes de Classe C

a autant de succès, c'est qu'elle offre une expérience remarquable à tout point de vue. Pas le moindre aspect n'a été négligé. Et c'est justement cette philosophie qui fait qu'une Mercedes est une Mercedes. En d'autres termes, c'est le summum... d'où la différence.

► Comment la Classe C fait-elle la différence? Via la superbe tenue de route d'une berline sport européenne. Une ingénierie inégalée en matière de sécurité! Un design séduisant. Une finition soignée qui frise l'obsession. Une excellence sur toute la ligne. Ce

qui inclut une valeur exceptionnelle, aujourd'hui et pendant de nombreuses années à venir. Faites donc l'essai routier de la Classe C de votre choix, à savoir la Berline C240 ou C320, ou encore la Familiale C320. Quel que soit votre modèle de prédilection, cette

expérience sera une première à coup sûr. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 37 950 \$\*



Mercedes-Benz

Afin de localiser le concessionnaire Mercedes-Benz le plus proche, composez le 1 800 387-0100 ou visitez [www.mercedes-benz.ca](http://www.mercedes-benz.ca). Et profitez-en pour imprimer une brochure électronique.

## EXPRESS INTERNATIONAL

### ÉGYPTE

#### Frères musulmans condamnés

UN TRIBUNAL militaire a condamné hier 16 hommes, dont deux professeurs d'université, un homme d'affaires, un ingénieur et un comptable, à des peines allant de trois à cinq ans de prison, pour leur appartenance au mouvement interdit des Frères musulmans. Six autres personnes ont été acquittées. Sur les 16 condamnés, 11 ont écopé de trois ans de réclusion et les cinq autres de cinq ans. À l'énoncé de leur condamnation, les accusés ont crié « Allah Akbar », « Dieu est grand », et des slogans des Frères musulmans. Les verdicts prononcés par les tribunaux militaires ne permettent pas de faire appel. Seul le président Hosni Moubarak peut les annuler. — d'après AP

### ALGÉRIE

#### Chef du GIA tué

LE NOUVEAU chef du Groupe islamique armé (GIA), Abou Tourab, a été tué dimanche lors d'une opération de ratissage menée par l'armée algérienne dans la forêt de Tamezguida (45km au sud d'Alger), affirmait hier la presse algérienne. Celui qui a succédé à Antar Zouabri, tué le 9 février 2001 à Boufarik, est tombé avec 15 autres éléments de sa garde prétorienne au lieu-dit de Boufatis, rapportait *Le Matin* de sources sécuritaires. Selon le journal *Liberté*, les autorités veulent s'entourer d'un maximum de garanties avant d'annoncer officiellement la mort de Tourab, dont le vrai nom de famille est Achouri. — d'après AP

### TURQUIE

#### 52<sup>e</sup> victime

La grève de la faim des prisonniers turcs d'extrême gauche qui dure depuis près de deux ans pour protester contre le régime d'isolement carcéral a fait hier sa cinquante-deuxième victime, a annoncé l'Association turque des droits de l'homme (IHD). Semra Basyigit, âgée de 24 ans, est décédée dans un hôpital d'Istanbul après un an de jeûne, selon l'organisme. Basyigit était accusée de faire partie du Front-Parti de libération du peuple révolutionnaire (DHKP-C, illégal), mouvance à la tête du mouvement de protestation dans les prisons turques. — d'après AFP



Des enquêteurs de la police israélienne se tiennent près du corps du jeune kamikaze palestinien qui a commis un attentat suicide à Jérusalem, hier.

# Attentat suicide à Jérusalem, deux colons tués en Cisjordanie

d'après AFP

**JÉRUSALEM – Un attentat suicide hier à Jérusalem-Ouest a fait sept blessés et coûté la vie à son auteur palestinien, tandis que dans le nord de la Cisjordanie, des tirs palestiniens ont tué deux colons juifs.**

Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé lié au mouvement du président Yasser Arafat, le Fatah, ont revendiqué les deux attaques. La veille, Arafat avait annoncé qu'il continuait à oeuvrer pour un cessez-le-feu des groupes armés palestiniens, en dépit du raid israélien meurtrier sur Gaza le 22 juillet.

Israël a qualifié l'attentat de Jérusalem d'« atrocité bestiale », affirmant qu'il n'était pas question pour le moment d'alléger sa pression sur la population palestinienne.

Le chef du service de sécurité intérieure israélien, le Shin Beth, Avi Dichter a indiqué qu'il disposait de renseignements sur 60 projets d'attentats suicide en Israël, a rapporté la télévision publique. Dichter a précisé que ses services avaient mis en échec 12 projets d'attentats suicide en une semaine.

L'attentat de Jérusalem s'est produit dans un

petit magasin de nourriture à emporter, dans un quartier proche de la limite du secteur oriental de la ville, occupé et annexé.

Selon la télévision publique, les victimes souffrent de blessures provoquées par des éclats. La police israélienne a affirmé qu'une carte d'identité trouvée sur les lieux appartenait à un Palestinien de 17 ans de Bethléem (Cisjordanie).

Il s'agit du premier attentat suicide à Jérusalem depuis le 19 juin, à la suite duquel l'armée israélienne avait lancé l'opération « Voie ferme », réoccupant sept des huit principales villes de Cisjordanie.

Auparavant, deux colons juifs ont été tués par au moins deux Palestiniens armés dans un village du nord de la Cisjordanie sous contrôle sécuritaire israélien. Il s'agit de la troisième opération meurtrière contre des colons depuis le raid de Gaza.

Les deux colons, deux frères de 60 et 52 ans, étaient venus avec un camion-citerne vendre du diesel à une usine de ciment.

Le mouvement radical islamiste palestinien Hamas a rejeté tout projet de cessez-le-feu unilatéral à la suite du raid de Gaza, qui a tué le chef de sa branche armée et 14 autres personnes, dont neuf enfants.

« Un cessez-le-feu de la part des Palestiniens ne fera qu'ouvrir l'appétit de Sharon pour nous frapper et nous agresser de nouveau. Et cela (le cessez-le-feu) n'aura pas lieu », a déclaré un dirigeant du Hamas, Mahmoud al-Zahar, à la télévision qatariote Al-Jazira.

Le chef spirituel du Hamas, cheikh Ahmad Yassine, doit rencontrer aujourd'hui à Gaza le pasteur américain Jesse Jackson, a indiqué un responsable du mouvement, Ismail Haniya. « Le leader américain a demandé à rencontrer des dirigeants du Hamas lors d'une visite à Gaza et cheikh Yassine a accueilli favorablement cette demande », a-t-il déclaré.

Une délégation palestinienne se rendra lundi prochain à Washington où elle doit avoir des entretiens avec le secrétaire d'État, Colin Powell, et la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a annoncé le ministre des Collectivités locales, Saëb Erakat, qui en fera partie.

La délégation comprendra les ministres de l'Intérieur, Abdelrazek al-Yahya, et de l'Économie, Maher al-Masri.

Le ministre des Affaires étrangères d'Israël, Shimon Peres, et le roi de Jordanie, Abdallah II, se sont rencontrés en privé aux États-Unis en marge d'une rencontre sur le développement.

# Bombardement de civils en Afghanistan: le Pentagone nie avoir gommé des preuves

d'après AFP

WASHINGTON — Le Pentagone a rejeté hier toute idée que des militaires américains aient fait disparaître des preuves concernant le bombardement américain sur un village du sud de l'Afghanistan, qui a tué par erreur une cinquantaine de civils le 30 juin.

« Nous n'avons pas encore vu le rapport de l'ONU à ce sujet et ne pouvons le commenter, mais toute impression que nous dissimulions ou nous nous traînions les pieds est manifestement fautive », a déclaré un porte-parole du département américain de la Défense, le lieutenant-colonel Dave Lapan.

Les Nations unies ont remis hier au gouvernement afghan et à des représentants des États-Unis les conclusions d'une enquête sur ce dossier, a déclaré le porte-parole de l'ONU à Kaboul, David Singh.

Le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, a déclaré à New York que les Nations unies ne prévoyaient pas rendre le rapport public, soulignant que c'était éventuellement au gouvernement afghan ou aux États-Unis de le faire.

Quarante-huit civils ont été tués et 118 autres blessés dans le bombardement nocturne, qui a atteint des villageois qui célébraient un mariage à Kakrakai. Les forces américaines ont affirmé que ce bombardement avait été mené en représailles à une attaque avec des armes anti-aériennes.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a dit étonné hier que le rapport des Nations unies sur le bombardement américain permettrait aux gouvernements afghan et américain d'accélérer les enquêtes en

course à cette attaque. Il a également fait remarquer que « le premier rapport n'avait pas été rejeté ». « Des clarifications avaient simplement été demandées », a-t-il ajouté.

Un porte-parole de la coalition, le lieutenant-colonel Roger King, avait nié avant-hier que les soldats américains aient fait disparaître des preuves après le bombardement. « Les seuls éclats d'obus, balles et échantillons de sang récupérés par les forces américaines l'ont été par une équipe d'enquêteurs. Il n'y a pas eu de dissimulation », avait dit le porte-parole sur la base de la coalition de Bagram, au nord de Kaboul.

Selon le *Times* de Londres de lundi, le rapport préliminaire de l'ONU affirmait que les troupes américaines avaient fait disparaître toute preuve sur le terrain avant l'arrivée des enquêteurs de l'ONU, qui n'ont en conséquence trouvé aucune arme et « aucune confirmation » que les avions américains avaient été pris pour cible par la DCA.

« Nous avons été d'emblée très ouverts en envoyant une équipe préliminaire américano-afghane, avec des journalistes, dans le village », a souligné le colonel Lapan. Ensuite, « une commission d'enquête plénière avec des officiers supérieurs afghans est allée sur place », a-t-il dit, en rejetant comme faux l'article du *Times*.

Eckhard a également démenti hier, lors de sa conférence de presse quotidienne, qu'il y ait eu « dissimulation » de la part de l'ONU et a affirmé qu'il n'y avait pas eu, au siège de l'organisme à New York, d'intervention de l'administration américaine. « En ce qui concerne Kaboul, a-t-il ajouté, je demanderai à Brahimi ».

# Regain de tension entre Tbilissi et Moscou

d'après AFP

TBILISSI — Des combats entre forces russes et rebelles tchéchènes non loin de la frontière russo-géorgienne et des accusations hier de bombardements russes en Géorgie ont entraîné une nouvelle dégradation des rapports entre Moscou et Tbilissi.

Le ministère géorgien des Affaires étrangères a accusé la Russie de bombardier les

gorges de Pankissi, un territoire dans le nord de la Géorgie, frontalier de la Tchétchénie, où sont réfugiés des rebelles indépendantistes.

Tbilissi a réclamé « que cessent des provocations », estimant qu'il y a « dans le gouvernement russe des forces politiques (...) qui cherchent à dégrader au maximum » les relations entre les deux pays.

## rabais 40%

**PNEUS TOUTES SAISONS**  
**RESPONSE RST TOURING '2000'**  
Série n° 59000. Soldé, à partir de **67,19** ch. P175/70R13  
COMMANDEZ: R2884 NE081A1 1

## rabais 25%

**PNEUS TOUTES SAISONS**  
**BFGoodrich<sup>MD</sup> PLUS**  
Garantie de 100 000 km contre l'usure\*.  
Série n° 36000. Soldé, à partir de **44,99** ch. P155/80R13  
Autres formats, soldé **51,74-83,99** ch.  
COMMANDEZ: R2884 NE081A1 2 1

PNEUS RESPONSE RST TOURING '2000'	
GARANTIE DE 130 000 KM CONTRE L'USURE*	
Dimensions	Soldé, ch.
P185/70R14	75,59
P195/70R14	79,79
P205/70R15	87,59
P215/70R15	90,59
P175/65R14	79,79
P185/65R14	82,79
P195/65R15	88,19
P205/65R15	89,99
P215/65R15	93,59
P225/60R16	99,59

Autres formats aussi en soldé

**à partir de 74<sup>99</sup>** ch. avec reprise\*\*

**BATTERIE DIEHARD<sup>MD</sup>**  
Série n° 50600  
Rég. Sears **74,99-94,99** chacune avec reprise\*\*  
\*\*Les 5 \$ de dépôt à l'achat d'une batterie neuve chez Sears vous sont remboursés quand vous rappelez la vieille batterie pour le recyclage  
COMMANDEZ: R2884 NE081A1 3 1

\*Détails complets chez Sears

## service auto SEARS<sup>MC</sup>

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 10 AOÛT 2002, DANS LA LIMITE DES STOCKS

NOS SERVICES • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFFROIDISSEMENT • GRAISSAGE • HUILE ET FILTRE • MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE	CENTRE DE L'AUTO	TÉLÉPHONE
ANJOU*	514-353-7770	LAVAL*	450-682-1200
BROSSARD*	450-465-1000	ST-BRUNO	450-441-6603
LASALLE*	514-364-7310	ST-LAURENT*	514-335-7770

\* COMPOSEZ LE POSTE 228

Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277

Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés, sans frais, au numéro ci-dessus. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

SEARS<sup>MC</sup>

NE081A202 Copyright 2002, Sears Canada Inc.

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## Un chien qui mord sa queue



**MICHÈLE OUIMET**  
 michèle.ouimet@lapresse.ca

Le jugement est limpide et il tient en quelques paragraphes bien tassés : Hydro-Québec International appartient à Hydro-Québec qui appartient au gouvernement. C'est donc une société publique et elle est assujettie à la Loi sur l'accès à l'information. Point final.

C'est le gros bon sens qui triomphe, quoi qu'en pensent les avocats qui ont torturé la Loi pour y dénicher une échappatoire et le gouvernement qui s'est empressé d'en profiter en créant une panoplie de filiales afin de soustraire tout un pan de ses activités au regard public.

C'est le plus haut tribunal du Québec, la Cour d'appel, qui a rappelé tout ce beau monde à l'ordre en trois coups de cuiller à pot. Le jugement est lapidaire et il ne laisse place à aucun doute, aucune ambiguïté.

coeur, tous les députés et ministres ont juré que la transparence était une chose bien, bien importante. Vingt ans plus tard, la fameuse loi — bien, bien importante — est criblée de trous et d'exceptions et elle ne fait peur à personne.

Le problème, c'est que le gouvernement est juge et partie. D'un côté, il est chargé de réviser la Loi à tous les cinq ans afin de lui donner davantage de mordant, de l'autre, il se torture les méninges pour trouver des moyens de la contourner, pour ne pas dire de la saboter. C'est le syndrome du chien qui mord sa queue.

Il n'y a pas qu'Hydro-Québec qui pond des filiales. Loto-Québec a créé la Société des casinos. Ces sous-sociétés au statut bâtard brassent des millions en secret à l'abri de la curiosité des journalistes et des questions du public.

Et les municipalités font la même chose. Elles aussi ont créé à tour de bras des corporations de développement économique et des sociétés paramunicipales qui échappent à la Loi sur l'accès. Dans un sursaut de transparence, le gouvernement a tenté, au printemps 2000, de boucher les trous les plus gênants en déposant un projet de loi, mais il est mort au feuillet et personne ne l'a ressuscité. Tiens, tiens.

Le jugement de la Cour d'appel s'applique dès maintenant. On ne peut qu'encourager les journalistes à multiplier les demandes d'accès pour savoir enfin ce que fricotent les HQI et autres Société des casinos avec l'argent des contribuables. Les dirigeants de ces entreprises se comportent d'ailleurs comme des entrepreneurs privés. Eh bien ! ils n'en sont pas. Ils devraient tous encadrer le jugement de la Cour d'appel et le placer bien en évidence dans leur bureau.

Que les âmes sensibles se rassurent, les transactions importantes ou les contrats négociés par ces filiales ne seront pas étalés sur la place publique demain matin. La Loi sur l'accès prévoit de nombreuses, très nombreuses exceptions qui protègent les informations stratégiques.

La Loi n'a pas été révisée depuis 1992. Le gouvernement se traîne honteusement les pieds. Comble de malchance, le nouveau ministre responsable de la Loi est l'ineffable Rémy Trudel, un cauchemar à la Santé. Un chien qui mord sa queue, disions-nous...

Il a fallu cinq ans et de nombreuses contorsions juridiques pour en arriver à ce verdict tout simple. L'affaire a commencé en 1997, lorsqu'un journaliste du *Soleil* a demandé d'avoir accès à des documents d'Hydro-Québec International (HQI) concernant un contrat de 60 millions qu'elle avait décroché en République dominicaine. Demande tout à fait légitime. Après tout, HQI est financée à 100 % par des fonds publics.

HQI a refusé. Raison invoquée : elle n'est pas assujettie à la Loi. La Commission d'accès à l'information (CAI) a tranché en faveur du journaliste. La cause a été en appel devant la Cour du Québec. HQI a gagné. Re-appel. La Cour supérieure a refusé de revoir la décision. Le 23 juillet, la Cour d'appel a finalement mis fin à ce long débat. Du moins pour l'instant car HQI a un dernier recours : la Cour suprême.

C'est Hydro-Québec qui va décider si elle en appelle du jugement. Elle a 60 jours pour se décider.

Le gouvernement a adopté la Loi sur l'accès à l'information en 1982 après un vote unanime de l'Assemblée nationale. La main sur le

## Les limites de la réalité



**PIERRE GRAVEL**  
 pgravel@lapresse.ca

A peu près tout le monde en convient : le dossier d'Air Canada en matière de bilinguisme est pitoyable. Là où les avis divergent, c'est sur les moyens à prendre pour améliorer les choses.

Pour le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé de surveiller l'application de la Loi sur les langues officielles, la solution est aussi simple que radicale : la seule façon de faire comprendre le bon sens au transporteur aérien qui a déjà été maintes fois averti, c'est de lui imposer une amende chaque fois que des infractions sont prouvées.

Aux yeux du gouvernement, au contraire, pas question d'appliquer des sanctions financières qui seraient un traitement particulier à Air Canada par rapport aux autres organismes publics régis par cette législation. Les mêmes mécanismes de surveillance doivent continuer à s'appliquer aux uns et aux autres. Et, au vu des efforts entrepris et améliorations qu'on a déjà pu observer, il n'y a pas de raison de penser que les dirigeants de la compagnie ralentiraient leurs efforts pour atteindre l'objectif fixé par la Loi.

Cette réaction officielle sera loin de satisfaire les sénateurs et députés qui, au terme de longues auditions, ont produit un rapport dont le titre décrit bien le profond scepticisme : « Air Canada : les bonnes intentions ne suffisent pas. » Un document d'une trentaine de pages présentant un portrait peu flatteur de la société à ce chapitre et débouchant sur 16 recommandations précises exprimant bien le

ras-le-bol des observateurs et le souci de tout mettre en oeuvre pour brasser la cage.

On y suggère, outre des pénalités financières, de forcer Air Canada à sensibiliser tous ses employés et ceux de ses filiales à cette question ; à mieux informer ses clients de leur droit d'exiger un service bilingue ; à leur faciliter l'expression de leurs observations à ce sujet en fournissant des formulaires de plainte déjà affranchis et adressés au Commissariat aux langues officielles ; à mettre au point une politique d'embauche de plus de pilotes bilingues, etc.

En repoussant d'emblée toutes ces suggestions, au nom du principe de l'égalité de tous les membres devant la loi, Ottawa fait preuve d'un certain réalisme. Car, même si on est porté à croire que le gouvernement aurait bien le droit d'exercer une certaine pression pour que les choses s'accélérent, il est non moins évident qu'on a ici une bonne illustration des limites concrètes du grand rêve de Pierre Trudeau d'un Canada qui serait officiellement bilingue, partout et toujours. Un bilinguisme qui, pour ceux qui y croient toujours sans restrictions ni nuances, devrait évidemment être spécialement évident dans un monde aussi visible et symbolique que la société aérienne dite nationale.

On aura en effet beau dire et beau faire, le bilinguisme n'est pas une religion dont tous les membres des deux groupes linguistiques doivent pouvoir se prévaloir dans toutes les circonstances ou dans les coins les plus reculés. Ce devrait tout au plus être le miroir d'une situation de fait ou, mieux encore, le reflet d'une attitude d'ouverture et de respect d'un groupe majoritaire face à un autre. Sur ce plan, des sanctions financières ne peuvent avoir qu'un effet bien limité. Et il faut savoir gré à Ottawa de laisser à Air Canada toute la liberté de traduire les limites réelles de la réalité canadienne.

## PROCÈS DES HELLS: LE JUGE BÉLIVEAU REMPLACE LE JUGE BOILARD



serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

### LA BOÎTE AUX LETTRES

#### Un nouveau sens au mot « couple »

TOUT LE MONDE s'entend pour que tous les citoyens aient les mêmes droits, mais encore faut-il que ce soit sensé. Par exemple, trouverait-on discriminatoire, au sens de la Charte, d'interdire à une femme de participer à un concours de beauté féminine sur la base qu'il ne doit pas y avoir de discrimination sur la base de son sexe ? Pourquoi un riche devrait-il partager avec un pauvre, etc. ?

C'est incroyable comment certaines personnes peuvent vouloir dénaturer la nature des mots, à leur avantage. Dans l'interprétation des lois, les juges font souvent mention de « l'esprit de la loi » ; autrement dit, pourquoi le législateur a-t-il fait cette loi ? Par exemple, le mariage a été créé dans le but d'avantager les couples hétéros de façon à promouvoir la famille ; il me semble que c'est assez clair. Certains veulent trouver une faille dans la loi et donner un nouveau sens au mot « couple » pour y inclure aussi deux hommes ou deux femmes. Si l'on regarde la signification du mot « couple » dans le dictionnaire, ce n'est pas parfaitement clair, MAIS si l'on regarde le mot dérivé « ac-couple-ment », c'est là que la fraude prend fin. On peut y lire que c'est « le rapprochement physique de deux individus de même espèce et de sexes opposés, assurant la reproduction ».

ROBERT VALLÉE  
 Brossard

#### Une conscription

AVEC LA FERMETURE des hôpitaux, la vétusté de certains appareils médicaux, le sous-financement du système de santé, la pénurie d'infirmières et de médecins, les professionnels aux urgences qui travaillent au front, on nous a imposé une médecine de GUERRE. Nos élus trouvent donc naturel d'imposer une conscription.

FRANCE DE CARUFEL

#### Encore sous le choc

JE SUIS ENCORE sous le choc de la loi spéciale du ministre Legault ! Oui ! c'est une révolution. L'État vient de s'arroger le droit de décider qui doit travailler, ce qu'il doit faire, à quel endroit et à quelle heure. Le précédent est enfin créé.

On pourra le transposer sur le cas des assistés sociaux. Le Québec est sur la voie d'un développement spectaculaire. Désignons nos assistés sociaux (futurs contribuables) pour des travaux de toutes sortes (il manque de personnes pour les récoltes...) et avec l'argent épargné, investissons. On pourra garnir nos salles d'urgence, ouvrir des



François Legault

lits, raccourcir les listes d'attente, motiver nos médecins.

JEAN ST-HILAIRE  
 Montréal

#### Manque d'information

M. Réjean Bergeron, C'EST BOUCHE BÉE que j'ai terminé de lire votre article paru dans *La Presse* du 28 juillet. Je suis sidérée de constater à quel point vous êtes confus et manquez d'informations sur les gens qui ont vraiment la foi chrétienne. Sachez que les personnes croyantes comme moi, 32 ans, adulte et vaccinée, ne sommes pas des imbéciles ni des gens qui manquent de lucidité, comme vous le laissez entendre dans votre article. En plus de nous insulter, vous confondez religion, superstitions, entraide... Vous devriez tout simplement vous abstenir d'écrire des articles offensants des jeunes qui font preuve de foi et de convictions louables si vous souffrez, semble-t-il, de constipation mentale.

GIULIA MARELLI  
 Une adulte

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :  
[www.cyberpresse.ca/lettres](http://www.cyberpresse.ca/lettres)

Vous voulez nous écrire ?  
[forum@lapresse.ca](mailto:forum@lapresse.ca)

## La revanche des vieux

L'éditorial d'André Pratte sur les personnes âgées, hier, a suscité bien des commentaires. Nous en publions deux.

### Les bons emplois aux jeunes

M. Pratte, IL EST VRAI que les personnes âgées sont maintenant beaucoup plus en santé qu'auparavant et que l'espérance de vie s'est améliorée. Toutefois, même si les gens peuvent travailler plus longtemps, ils désirent souvent prendre une retraite à l'âge de 65 ans ou bien avant.

Ce qui me dérange dans votre éditorial, ce sont vos opinions en ce qui concerne les plus jeunes. J'ai 27 ans et je me suis retrouvé aux États-Unis à cause du manque d'emplois au Québec lorsque j'ai terminé mes études il y a déjà plus de deux ans. Selon les statistiques, le Québec est en pleine croissance ; c'est le plein emploi... ou presque ! Pourtant, les seuls emplois que l'on m'a offerts depuis deux ans sont des contrats de quelques mois dans la fonction publique. Les baby-boomers y ont des emplois permanents, alors que ce sont les plus jeunes « à contrat » qui font le boulot. Les personnes âgées et les baby-boomers ne prendront pas leur retraite assez vite pour moi. Je veux revenir au Québec, mais il est difficile de laisser un emploi permanent aux États-Unis pour un contrat de six mois au Québec, sans bénéfices, etc.

Les baby-boomers ont tout contrôlé dans le passé en raison de leur nombre... Et maintenant qu'ils approchent de la retraite, ils veulent toujours contrôler le marché de l'emploi et la politique. J'encourage les gens à la retraite à rester actifs et à s'impliquer bénévolement dans la communauté. Par contre, qu'ils laissent les bons emplois permanents aux jeunes familles.

CHRISTIAN BISSON  
 Baltimore, USA

### Pour une alliance sagesse-fougue

M. Pratte, J'AI PRIS un grand plaisir à lire votre texte « La revanche des vieux » ce matin (30 juillet). Non seulement ne suis-je pas une catho fanatique du pape, mais en plus j'ignorais totalement qui était (ou plutôt qui est) Henri Salvador !

Heureusement, le merveilleux outil qu'est Internet m'a permis de combler ce manque de culture imparadonnable...

Malgré toutes ces lacunes, vos arguments ont su me faire sourire (jaune, je l'avoue). Ces vénérables vieillards que nous traitons comme des bestiaux (parqués dans des « asiles » à peine salubres) parce qu'ils ont passé l'âge de la performance, que nous snobons du haut de nos 30 ans, que nous méprisons parce qu'ils font dans leur couche-culotte, peuvent encore nous en montrer ! Quel ahurissement ! C'est presque pathétique de constater que l'on en est étonné.

Il n'y a pas si longtemps, le patriarche (même édenté !) obtenait un silence respectueux lorsqu'il ouvrait la bouche pour s'adresser à sa famille. C'est qu'il y avait encore des proches autour de lui pour partager ses vieux jours et pour encourager ses cellules grises à ne pas foutre le camp trop vite ! Le malheur, c'est qu'au milieu du tourbillon de notre vie « active » de jeunes adultes, nous n'avons plus ni le temps ni l'énergie « d'écouter ce que ses vieilles mains radotent », comme disait le poète. Et encore moins de stimuler avec amour et compassion le goût à une vraie vie de vieux.

Une alliance sagesse-fougue, je veux bien (et de tout mon coeur), mais par où commencer au juste ?

KATHRYNE S. KENNEDY  
 Saint-Bruno

## Forum

## C'est pour quand?

La question n'est plus de savoir si les États-Unis vont attaquer l'Irak de Saddam Hussein; il faut se demander à quel moment cela va arriver



**MARCEL BELLEAU**  
L'auteur est chercheur associé à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal.

À L'OCCASION de l'anniversaire de la révolution qui a porté le parti Baath au pouvoir en Irak en juillet 1968, le président Saddam Hussein a déclaré que « les tyrans sataniques et les oppresseurs » ne réussiront pas à le déloger de la tête de la nation. Une autre partie de son discours tendait à critiquer les dirigeants qui se sont laissés tenter par les « mirages de la vie » et qui manquent d'ardeur à défendre la cause arabe, impliquant que lui n'était pas tombé dans ce piège et qu'il était aussi fort que jamais.

Dans une entrevue à des journaux arabes, Saddam a précisé que toute la nation arabe était une cible : « il ne s'agit pas uniquement du combat de l'Irak, mais de toute la nation arabe », a-t-il dit. Il a aussi blâmé la division qui règne entre les pays arabes. Sa stratégie devant la menace américaine est donc double, à savoir demeurer agressif envers l'Oncle Sam et, d'autre part, tenter de se rallier les autres pays arabes et surtout les convaincre de ne pas s'allier aux États-Unis contre lui : diviser pour se défendre quoi !

Saddam Hussein a bien raison de se préparer à toute éventualité, car le président Bush fils est déterminé à finir le travail que son père a laissé en plan en 1991. Il est convaincu que Saddam Hussein menace les intérêts vitaux américains en tentant d'acquiescer des armes nucléaires et par le soutien qu'il accorde aux terroristes. (À noter qu'il n'y a aucune preuve connue à cet effet.) Cette volonté d'agir contre Saddam Hussein fait suite à une leçon apprise des événements du 11 septembre : il vaut mieux prendre action contre une menace qui se dessine que d'attendre qu'elle se matérialise.

M. Bush a intégré cette leçon dans une nouvelle doctrine de défense esquissée lors d'un discours prononcé à West Point au début de juin : des attaques préventives sont justifiées contre des pays ou des groupes terroristes qui possèdent des armes de destruction massive. Or, il est clair que Saddam Hussein essaie encore de mettre au point



Une Irakienne brandit une grande photo du président Saddam Hussein. C'était dimanche dernier, au cours d'une manifestation antiaméricaine dans les rues de Bagdad.

des armes de destruction massive et il refuse toujours de se conformer aux résolutions des Nations unies concernant les inspecteurs. Du point de vue de l'administration américaine, la menace s'amplifie et l'action est justifiée.

#### De quels alliés les Américains ont-ils besoin ?

Il y a beaucoup d'opposition à l'idée d'attaquer l'Irak de la part des alliés européens et cette fois, il est loin d'être certain que l'Arabie Saoudite permettra aux Américains d'utiliser son territoire comme base. Le président Bush ne se laissera probablement pas détourner de l'objectif de sa croisade contre Saddam. Les Américains n'ont pas besoin des forces armées européennes, ils possèdent l'armée la plus puissante au monde et ils peuvent la projeter où bon leur semble. Afin de donner une saveur internationale à l'opération, ils demanderont et obtiendront sans doute la participation des Anglais, des Australiens et peut-être des Néo-Zélandais et, qui sait ? des Canadiens.

Ils n'ont pas non plus absolument besoin du territoire de l'Arabie Saoudite. La situation a bien changé depuis 1990. Les sources d'approvisionnement en pétrole des pays de l'ancienne Union soviétique font en sorte non seulement de diminuer la dépendance des États-Unis envers l'Arabie Saoudite, mais en corollaire d'accroître la dépendance de ce pays envers le marché américain. Quant aux petits pays du Golfe, ils ouvriront probablement leurs territoires aux Américains. Donc, cette fois-ci, ce dont les Américains auront besoin, ce sont de bases rapprochées : la Turquie sera la base pour les troupes de terre, les États du Golfe fourniront des ports d'entrée et l'Asie centrale fournit déjà des aéroports qui sont à distance opérationnelle de l'espace aérien de l'Irak.

La clef de toute l'opération, c'est la coopération de la Turquie. Le sous-secrétaire d'État, Paul Wolfowitz, a d'ailleurs visité ce pays récemment afin de s'assurer de sa coopération. Mentionnant l'import-

tance pour toute la région d'une action contre Saddam, il a déclaré que la Turquie récolterait des bénéfices importants si l'Irak devenait « un pays normal ».

#### Les options du président Bush

Les États-Unis ont trois options de base pour renverser Saddam Hussein : un coup d'État, un soulèvement populaire ou l'utilisation d'une force militaire importante, soit pour envahir le pays ou pour provoquer l'effondrement du régime. Les deux premières méthodes ont déjà été tentées sans succès. En 1995, l'opposition en exil, le Congrès national irakien, a tenté de provoquer des révoltes populaires dans trois villes du Nord et du Sud. Le plan n'a pas réussi. En 1996, l'opposition, encouragée par la CIA, a essayé d'organiser un coup d'État, mais Saddam a frappé le régime. Il est certain qu'un coup d'État ou un renversement interne serait préférable à une invasion. C'est pourquoi la CIA a reçu l'autorisation de planifier d'autres actions.

Le président Bush, son père et certainement ses généraux ont sans doute lu Sun Tse qui définit le plus grand stratège comme celui qui soumet l'ennemi à sa volonté sans avoir besoin de combattre. Selon cette pensée, il n'est pas interdit de croire qu'une menace d'invasion et le rassemblement d'une force d'invasion puisse en soi pousser les militaires irakiens, placés devant la perspective d'une défaite certaine, à se rebeller contre Saddam. Beaucoup d'argent et le travail de terrain de la CIA ne nuiraient certainement pas à la réussite de cette stratégie.

Lors du premier conflit, malgré les discours de Saddam Hussein à l'effet que ses armées étaient prêtes à livrer la « mère de toutes les batailles », elles furent vite dépassées et se sont montrées très inférieures sur le plan technique. Cette fois, il sera encore plus faible. Il n'a pas été capable de se réarmer convenablement depuis 1991, ses approvisionnements en provenance de la Russie et de la Chine ayant été coupés depuis longtemps, son équipement s'est détérioré, ses stocks de munitions ont diminué et ses « armes secrètes » sont encore à l'état expérimental. La victoire américaine est assurée.

#### Un scénario possible d'utilisation de la force

Le US Central Command aurait déjà amorcé la planification d'une invasion à l'aide d'une force de 250 000 militaires. Il y aurait d'abord des raids aériens contre les bases irakiennes, les sièges du pouvoir, les infrastructures et autres objectifs stratégiques, puis des opérations des Forces spéciales pour détruire les lieux susceptibles de cacher des armes biologiques et chimiques. Puis ce sera une invasion classique par le nord, à partir de la Turquie. Le nord de l'Irak est habité par les Kurdes, hostiles à Saddam Hussein, susceptibles de coopérer avec la force d'invasion. En outre, il y a d'excellentes routes qui mènent à Bagdad.

Pas tout de suite. La préparation et le rassemblement des troupes nécessaires demandent beaucoup de temps. Une décision pourrait être prise à l'automne et le mouvement des troupes pourrait alors s'amorcer. Le combat pourrait se déclencher au début de l'automne. Un signe précurseur sera le transfert de porte-avions, d'avions et de soldats vers le golfe Persique. À surveiller !

## Détournement de génération

Mario Dumont est jeune, mais les valeurs qu'il incarne ne reflètent pas les préoccupations de bien des jeunes

**PASCAL BÉRUBÉ,**  
**JONATHAN VALOIS**  
et **JEAN-HERTEL LEMIEUX**

M. Bérubé est président du Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ). MM. Valois et Lemieux en sont deux anciens présidents.

AU COURS DES dernières semaines, on a assisté à la montée en flèche dans les sondages de l'Action démocratique du Québec. Son chef, Mario Dumont, tente de tirer profit de cet appui populaire pour se positionner comme le porte-parole de la nouvelle génération, une génération montante qui incarnerait le changement dans toutes les sphères de la société québécoise. Certains analystes et médias ont repris ce credo adéquate pour accrédi-ter la thèse d'un changement de garde, de l'arrivée d'une nouvelle génération en politique qui incarne de nouvelles valeurs.

Nous ne cachons pas notre malaise de voir le chef de l'Action démocratique se targuer d'être le porte-étendard des jeunes du Québec. La jeunesse n'est pas un bloc homogène. Pour notre part, nous sommes des jeunes issus de divers horizons qui ne se reconnaissent pas dans le discours et l'idéologie portés par ce parti politique. De plus, nous croyons qu'une très large majorité de jeunes Québécois n'adhère pas aux orientations politiques de l'Action démocratique.

Mario Dumont est jeune, comme nous. Cependant, les valeurs et le discours qu'il incarne ne reflètent pas les préoccupations de plusieurs jeunes d'aujourd'hui et de demain. Il est l'antithèse de la génération militante avec laquelle nous avons manifesté, slogan à la bouche, pancarte à la main. Les positions de son parti sont inquiétantes pour l'avenir du Québec, pour notre avenir, nos espoirs et nos ambitions.

D'ailleurs, dans quel Québec voulons-nous vivre en 2010 ? Quel Québec et pour quels Québécois ? Simplement en s'attardant sur les positions de l'ADQ en matière de fonction publique, de mondialisation, et d'éducation, nous pouvons conclure que la génération qu'il prétend représenter et le

Québec de 2010 qu'il propose n'est certainement pas celui qui était revendiqué par des milliers de jeunes qui, comme nous, étaient dans les rues ces 10 dernières années.

#### Fonction publique

Si Mario Dumont prétend être une force de changement et le porte-parole de la nouvelle génération, comment explique-t-il ses positions sur le fonctionnement de notre État national qu'il propose de réduire de 25 % ? Une telle position repose à notre avis sur l'absence d'une donnée fondamentale, le départ de milliers de fonctionnaires au cours de la prochaine décennie. En effet, près de 20 000 employés de l'État quitteront la fonction publique d'ici 10 ans, soit plus de 40 % de son effectif. C'est une occasion unique pour notre génération d'investir l'État québécois. De permettre aux nouvelles générations de façonner un État du Québec à leur image, de développer des politiques sociales en éducation, en santé, pour les familles qui reflètent les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui et de demain. Car l'État québécois, c'est aussi notre État, notre outil à nous.

Des pressions constantes ont été faites par les jeunes de notre génération pour ainsi ouvrir la fonction publique aux jeunes et aux citoyens issus de communautés culturelles. Mario Dumont et l'ADQ n'étaient pas à nos côtés dans ces luttes, ce dernier préférant proposer le contraire de ce qui était demandé par les jeunes.

#### Mondialisation

Si Mario Dumont prétend être une force de changement et le porte-parole de la nou-

velle génération, comment explique-t-il son absence du grand débat sur la mondialisation qui passionne les jeunes Québécois ? Des milliers de jeunes sont descendus dans les rues à l'occasion du Sommet des Amériques à Québec pour protester contre une mondialisation qui accroît les écarts entre les riches et les pauvres et qui écarte les citoyens des centres de décisions. Ils sont venus dire aux leaders de ce monde qu'ils voulaient plus de justice sociale, un meilleur partage de la richesse et plus de démocratie.

À nos côtés, lors de cette lutte, les membres de l'ADQ étaient rares pour ne pas dire inexistantes. De son côté, où était Mario Dumont ? Avec les jeunes du Québec ? Non, car lui aussi était absent. Par ailleurs, au chapitre plus général des relations internationales, comment expliquer le silence du programme de l'ADQ ? Souhaitons que cela n'est pas symptomatique d'une formation politique qui manque d'envergure pour le Québec.

#### Éducation

Si Mario Dumont prétend être une force de changement et le porte-parole de la nouvelle génération, comment explique-t-il son intention de dégelier les frais de scolarité. A-t-on besoin de rappeler au chef de l'ADQ que malgré le gel des frais de scolarité depuis 1994, le niveau moyen d'endettement des étudiants au baccalauréat a continué de grimper, qu'il est en moyenne de 2000 \$ plus élevé qu'en 1994 ? Cette position sur les frais de scolarité est tout aussi incompréhensible que l'idée d'instaurer des bons d'études

pour financer l'éducation au Québec. Selon cette proposition, un gouvernement de l'ADQ remettrait aux parents un bon qui leur permettrait de choisir l'école que vont fréquenter leurs enfants. L'ADQ remet ainsi en cause les fondements mêmes de notre système d'éducation basé sur une école publique accessible à tous. Avec un tel système, nous aurons deux types d'écoles, une école pour les riches, une école pour les pauvres.

La jeunesse militante à laquelle nous appartenons a toujours revendiqué le droit à une chance égale d'obtenir une éducation de qualité. Ce principe d'accès à l'éducation peu importe le niveau d'enseignement et le statut socio-économique des personnes reflète les valeurs de cette génération à laquelle nous appartenons. Encore une fois, celui qui se dit le nouveau porte-parole de notre génération se retrouve à adopter des positions opposées aux intérêts et aux besoins des jeunes du Québec. Il est aussi bon de rappeler que les bons d'études, tout comme plusieurs autres éléments du programme de l'ADQ, sont loin d'être des idées neuves, comme se targue souvent son chef. En fait, dans la plupart des cas, ces idées traînent dans les départements de sciences économiques partout dans le monde depuis des décennies et souvent leurs mises en application se sont soldées par des échecs navrants.

(...)

Nous le voyons bien, les principales positions de l'Action démocratique ne sont pas le reflet des revendications de plusieurs jeunes. C'est pour cette raison que nous n'avons pas l'intention de rester impassibles au cours de la prochaine année face à un chef qui tente de se faire le porte-étendard de la jeunesse. Cette stratégie s'apparente à un détournement de génération. Nous profiterons donc de toutes les tribunes pour exposer notre vision d'avenir, celle de la génération militante.



Mario Dumont

## Une pièce en or de 20 \$ adjugée 7,6 millions

Agence France-Presse

NEW YORK — Une pièce en or de vingt dollars, datant de 1933 mais jamais entrée en circulation, a été adjugée mardi pour 7,59 millions de dollars lors d'une vente aux enchères chez Sotheby's, devenant ainsi la pièce de monnaie la plus chère de l'histoire.

Cette pièce à l'effigie de l'aigle double est considérée comme le « Saint Graal » par les numismates, pour son existence quasi-mythique et son histoire riche en rebondissements.

Sotheby's avait estimé son prix entre 4 et six millions de dollars.

L'acquéreur, qui a renchéri par téléphone, a demandé à rester anonyme.

Le précédent était détenu par une pièce d'un dollar en argent datant de 1804 payé 4,2 millions de dollars.

« C'est un moment historique », a déclaré Stephen Bobbit, de la société numismate américaine. « Cela vaut vraiment le prix, c'est une pièce unique », a-t-il ajouté.

L'histoire de cette pièce, qui ne porte aucune marque distinctive, avait pourtant commencé de façon classique. Près d'un demi-million de pièces similaires ont été frappées en 1933, mais cette année-là, le président Franklin D. Roosevelt



Photo Reuters

**Voici l'aspect de l'unique pièce en or, datée de 1933, qui n'a jamais été mise en circulation.**

a supprimé la parité entre l'or et le dollar. Du coup, les pièces ne sont jamais entrées en circulation.

Les 445 000 pièces ont donc été fondues mais dix d'entre elles ont réussi à échapper à leur sort. N'ayant jamais reçu de sceau officiel, leur détention par des particuliers n'était pas légale : neuf pièces ont donc été récupérées, et détruites, par les services secrets américains.

La dernière pièce, après de nombreuses péripéties, est réapparue sur le marché en 1996. Après une longue bataille judiciaire, un accord a finalement permis qu'elle soit vendue à un particulier, ce qui a permis sa vente hier.

## La délinquance peut être prévisible dès la maternelle par l'agressivité exprimée

SIMON DIOTTE

DÈS LA MATERNELLE, il est possible de savoir quels enfants deviendront plus tard des délinquants par la simple observation de leur niveau d'agressivité.

C'est du moins ce que constate le psychologue Richard Tremblay, directeur du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE) au terme d'une étude longitudinale auprès d'un millier d'enfants de quatre à 17 ans issus des milieux défavorisés de Montréal. Les résultats de cette étude ont été présentés hier au 15<sup>e</sup> congrès de l'International Society for Research on Aggression, qui réunit jusqu'à demain plus de 300 chercheurs à l'Université McGill.

L'étude de M. Tremblay et de ses confrères de l'Université de Mon-

tréal, qui n'est pas encore publiée, démontre que les enfants ayant un niveau d'agressivité plus élevé dès l'âge préscolaire sont davantage susceptibles de faire partie d'un gang de rue à l'adolescence. « Les futurs délinquants sont facilement identifiables dans un groupe dès l'âge de quatre ou cinq ans. Ils affichent des comportements antisociaux qui s'accroissent avec l'âge », explique le professeur Tremblay.

Est-il possible de renverser la vapeur ? Oui, à condition d'intervenir auprès des enfants avant l'âge de 10 ans ainsi qu'auprès de leurs parents. « Dans notre recherche, nous avons séparé deux groupes de délinquants en devenir. L'un des groupes a été suivi par des psychologues et intervenants sociaux alors que l'autre groupe a été laissé à lui-même. Les résultats sont éloquentes. »

L'étude indique que dans le groupe de jeunes suivis par des professionnels, seulement 24 % ont fait partie d'un gang de rue entre 14 et 16 ans. Dans l'autre groupe, c'était deux fois plus. Les jeunes qui ont bénéficié d'un encadrement ont moins fait l'objet d'arrestations policières et ils ont été plus nombreux à terminer leur cinquième secondaire.

« Ces résultats prometteurs sont le fruit d'une intervention musclée, estime M. Tremblay. Il faut rencontrer les parents, les enfants et les professeurs plusieurs fois par mois afin de diminuer la proportion de jeunes qui rejoindront les gangs de rue vers 10 ou 12 ans. Il est évident que l'on ne peut combattre la délinquance avec des rencontres sporadiques entre psychologues et enfants problématiques. »

## 16 milliards \$ par an en contrebande de cigarettes

Agence France-Presse

NEW YORK — La contrebande de cigarettes représente pour l'ensemble des États du monde entier un manque à gagner de droits et taxes de l'ordre de 16 milliards de dollars, a déclaré hier un haut responsable du Trésor américain au siège des Nations Unies.

Kathleen Kierman, du Bureau pour l'alcool, le tabac et les armes à feu (ATF) du département du Tré-

sor, a précisé lors d'une conférence de presse que « la contrebande de cigarettes fait perdre approximativement aux gouvernements environ 16 milliards de dollars en manque à gagner de taxes et droits » et que « ces profits illicites constituaient une source potentielle de financement pour les activités des mouvements terroristes ».

Les représentants des services de police et de douane de 191 pays membres de l'Organisation mon-

diale de la Santé (OMS) sont réunis depuis hier et jusqu'à jeudi prochain, au siège des Nations Unies à New York pour étudier le commerce illicite du tabac à l'échelle mondiale et les moyens de le réduire.

Cette conférence, dont l'essentiel des travaux se déroule à huis clos, entre dans le cadre des négociations inter-États sur le projet de Convention internationale réglementant l'usage du tabac.

# Vos congés sont payés

Cet été,  
Ford vous invite à  
prendre des vacances  
sans paiements.

TAURUS 2002

La Taurus a obtenu la plus haute cote de sécurité attribuée par le gouvernement américain dans les essais de collision frontale - la double cote cinq étoiles<sup>†</sup>.



FOCUS 2002

La voiture la plus vendue au monde<sup>††</sup>.

ACHAT\*

0 \$

Mise de fonds  
Paiement pendant 90 jours  
Intérêt pendant 90 jours

LOCATION\*\*

0 \$

Mise de fonds  
Dépôt de sécurité  
1<sup>re</sup> mensualité payée par Ford

À l'achat ou à la location de la plupart des modèles 2002 neufs en stock.



Le Windstar a obtenu la plus haute cote de sécurité attribuée par le gouvernement américain dans les essais de collision frontale et latérale - la quadruple cote cinq étoiles<sup>†</sup>.

Ford Série F 2002

La gamme de camionnettes la plus vendue au Canada depuis 36 ans<sup>††</sup>.



MUSTANG 2002

Entrez vous aussi dans la légende.



LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL  
en collaboration avec  
MILIEU DRY

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



ford.ca

\*Achat : cette offre s'applique uniquement à un financement de 36 mois ou plus de Crédit Ford, sur approbation de crédit. Frais de transport et taxes applicables en sus. \*\*Location : cette offre s'applique uniquement à la location pour des termes allant de 24 à 48 mois de Crédit Ford, sur approbation de crédit. †La double cote de sécurité cinq étoiles est la plus haute cote attribuée par la National Highway Traffic Safety Administration du gouvernement américain lors d'essais de collision frontale (côtés conducteur et passager avant). (www.NHTSA.com) ††Focus est la marque de voiture la plus vendue dans le monde selon Top Three Global Car Sales by Nameplate de janvier 2002. †La quadruple cote de sécurité cinq étoiles est la plus haute cote attribuée par la National Highway Traffic Safety Administration du gouvernement américain lors d'essais de collision frontale (côtés conducteur et passager) et latérale (sièges avant et arrière). La cote de sécurité cinq étoiles en cas de collision latérale s'applique uniquement aux véhicules équipés de sacs gonflables latéraux, de série pour les versions Windstar SEL et Limited et en option pour les versions Windstar LX et Sport. (www.NHTSA.com) ††Série F est la gamme de camions la plus vendue dans le monde selon Auto Strategies International Inc. (années 1977 à 2000). Ces offres s'appliquent à la plupart des véhicules Ford neufs en stock, à l'exception des Lincoln et Thunderbird et des Série F dont le PTAC excède 3 856 kg, et s'adressent uniquement à des particuliers. Immatriculation, assurances et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres de durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.